



LANCEMENT APPEL A PROJETS CŒUR D'AGGLO

Présentation des sites



Jeudi 16 mai 2024

Lancement de l'appel à projets Grand Centre – cœur d'agglo

Déroulé de la matinée

9h10-9h20 : présentation du territoire par Guillaume Placé, DGA Aménagement et Développement (CACP)

9h20 – 9h35 : Le cœur d'agglo vers la transition écologique par Eric Nicollet, Adjoint à l'urbanisme de Cergy, VP Mobilités CACP

9h35 – 9h50 : Orientations spatiales et stratégiques de la ZAC Grand Centre par Alessandro Gess, urbaniste de la ZAC, (l'AUC)

9h50 – 10h10 : Présentation des sites de l'appel à projets par Agathe Pellas, Directrice de projet Grand Centre (CACP)

10h10 – 10h20 : Règlement du concours par Anna Cremnitzer, Associée (Une Fabrique de la ville)

10h20 – 10h30 : Questions / réponses

10h30 – 12h : Tour des sites (3 groupes)

12h : Discours de M. Jeandon à la Peintinoire, président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et maire de Cergy.

12h15 – 14h : Cocktail déjeunatoire dans la peintinoire, musée de street-art éphémère

CERGY-PONTOISE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Guillaume Place – DGA Aménagement et Développement



Cergy-Pontoise, un territoire stratégique et connecté

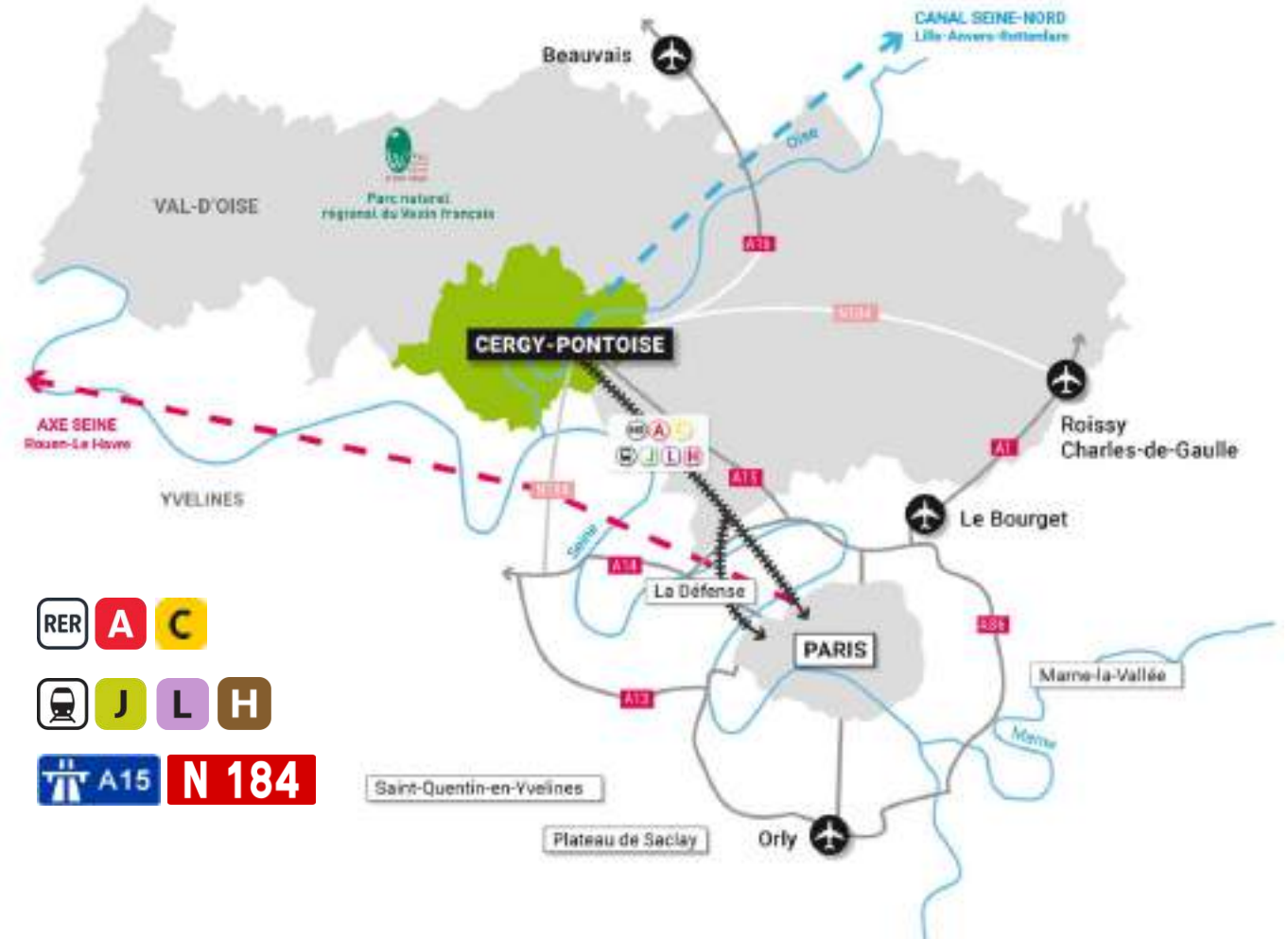
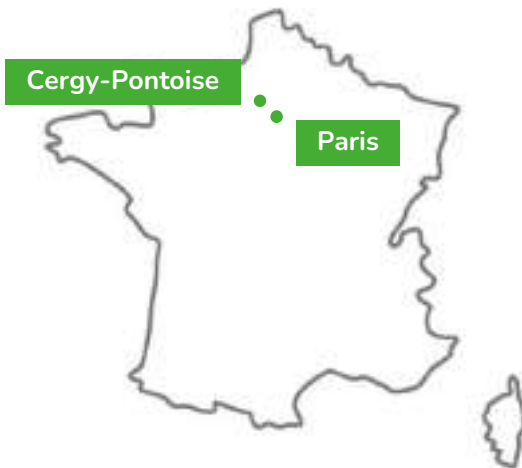
Idéalement situé entre Paris et le Grand Ouest

25 min de la Défense

35 min de Paris

40 min de l'aéroport CDG

2h du Havre



Cergy-Pontoise, territoire d'attraction majeure

Cliquez sur la vidéo pour en savoir plus



La force d'une agglomération

La diversité d'un territoire

13 communes

216 000 habitants

83 000 logements

37% de la population
de l'agglomération a
moins de 25 ans

3 500 hectares
d'espaces agricoles,
forestiers et naturels

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



Un territoire riche et dynamique

Tourné vers la création de valeur

13 000 entreprises

92 000 emplois

20 parcs d'activités

1 incubateur d'entreprises

4,3 millions de m²
de locaux d'activité

2 000 créations
d'entreprise par an

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



4 filières industrielles d'excellence

Labellisé *Territoires d'Industrie*, Cergy-Pontoise dispose d'un réseau d'entreprises de grandes filières industrielles associant grand groupes et PME-PMI.

L'écosystème cergypontrain est tourné vers l'intelligence industrielle et les services à l'industrie, avec un tissu d'entreprises et de laboratoires de recherche couvrant de multiples compétences technologiques, en lien avec un campus pluridisciplinaire renommé.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

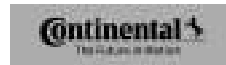
Aéronautique & Défense

6 000 emplois



Automobile & mécanique industrielle

3 000 emplois



Logistique supply chain

4 700 emplois



Cosmétique & Luxe

2 000 emplois



LOUIS VUITTON

Un campus universitaire international

3^{ème} campus d'Ile-de-France

27 établissements d'enseignement supérieur

23 laboratoires de recherche

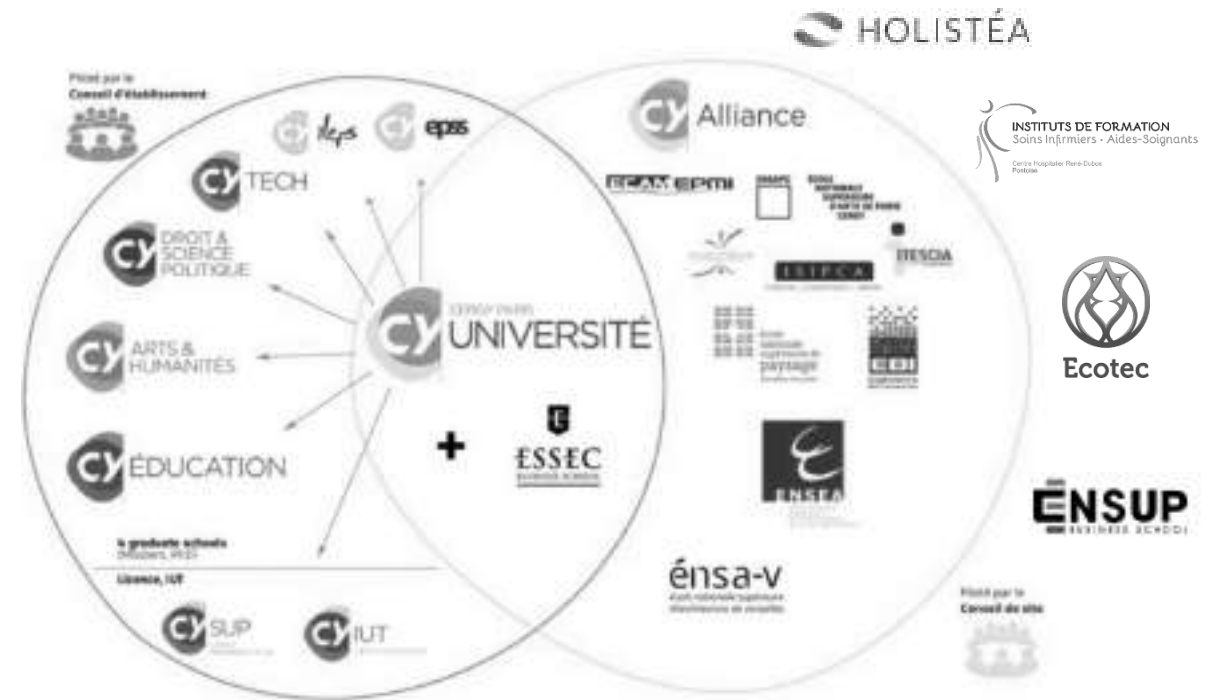
30 000 étudiants

1 500 enseignants chercheurs

1 Fab Lab

5 graduate schools

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)



Une qualité de vie unique

Entre ville et nature

12 salles de spectacles

273 installations sportives

44% d'espaces naturels

1 300 associations

1 Ile de loisirs

1 conservatoire à rayonnement régional

1 Centre Hospitalier

1 patinoire olympique



Un territoire à découvrir

Entre patrimoine et culture



LE CŒUR D'AGGLO VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Eric Nicollet – Adjoint à l'urbanisme de Cergy, VP Mobilités CACP

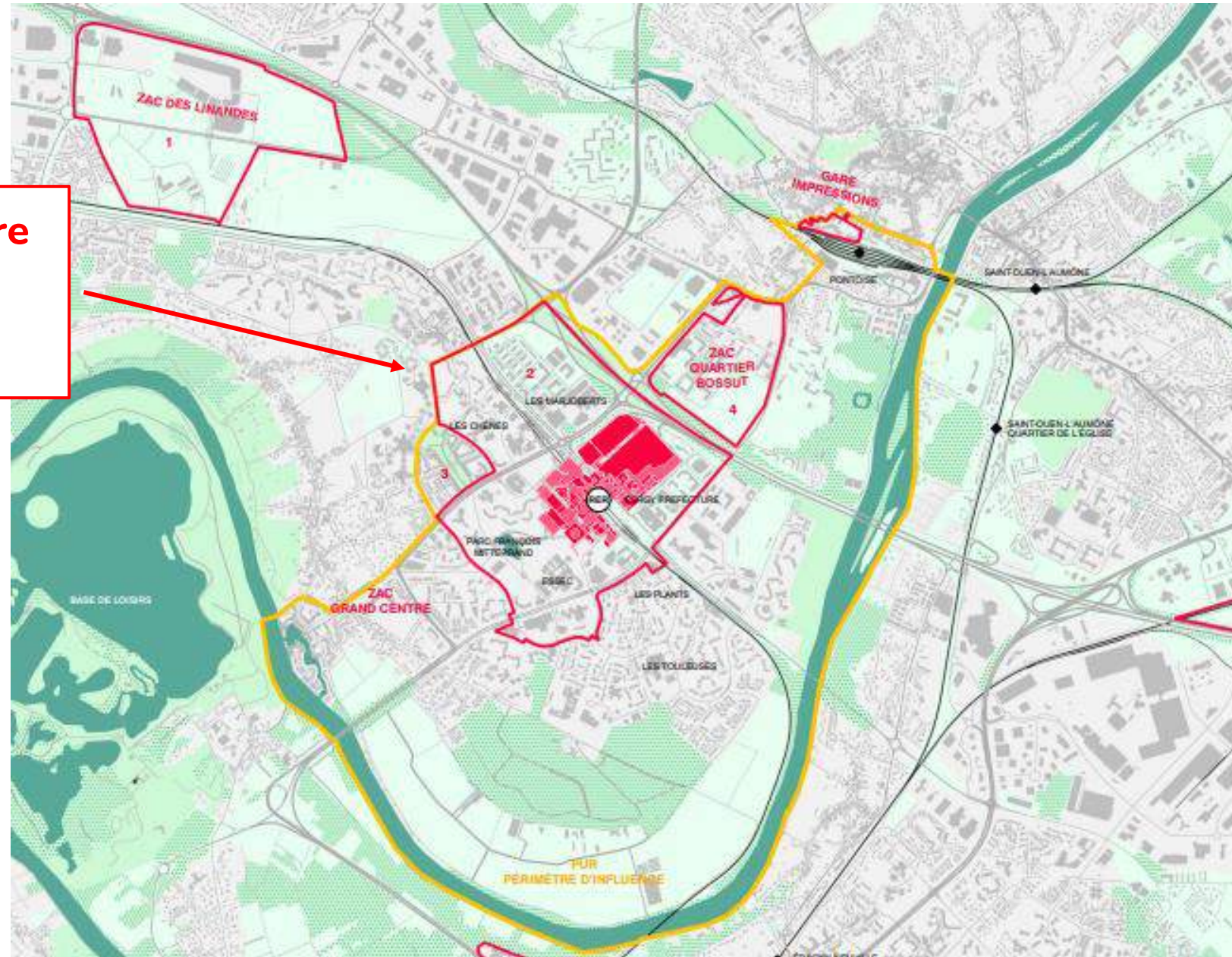


Le Cœur d'agglo – Grand Centre

ZAC Grand Centre

120 Ha

8 500 habitants



Le projet Cœur d'agglo - Grand Centre



Un projet à renouveler

2013 – 2015 : adoption du plan urbain de référence (agence Leclercq) et mise à jour de la ZAC Grand Centre

2015 – 2022 : première vague de projets - Théâtre 95, résidence Sogé 2000, la Tour bleue, le LabBoite, le bassin nordique, l'îlot étoile (Ramsay Santé et résidence Kley), la Turbine

2023 - 2024 : actualisation du plan guide avec comme priorité la transition écologique

Les valeurs du projet

Régénérer la ville nouvelle : Partir du déjà-là et d'une architecture capable et réversible pour construire une ville désirable. Repenser le quartier sur lui-même, pour valoriser son patrimoine moderne et son histoire. S'inscrire dans une démarche exemplaire, durable, responsable et bas-carbone.

Révéler un quartier habitant et attractif :

Activer, intensifier et diversifier le quartier par de nouvelles aménités et qualités d'usages pour les résidents et usagers actuels et futurs. Programmer des usages sur et sous la dalle en valorisant la spécificité urbanistique et géographique du quartier.

Imaginer une approche résiliente et

spécifique : Adapter les espaces publics, la dalle et le patrimoine bâti au changement climatique par une végétalisation intensifiée. Transformer la dalle minérale en belvédère végétal et inclusif. Reconnecter le quartier à la trame verte de la boucle de l'Oise pour renforcer l'écosystème naturel et son ancrage territorial.



Revitaliser et redynamiser le Cœur d'agglo – Grand Centre



Tour bleue

Rénovation de logements sociaux

Livraison : 2018



L'îlot Étoile Est

Ramsay Santé,
résidence étudiante

Livraison : 2020



Ilot Sogé 2000

Résidences étudiantes,
réhabilitation partielle

Livraison : 2022



Quartier des Marjoberts

logements, groupe scolaire, 3M

Livraison : 2024

Revitaliser et redynamiser le Cœur d'agglo – Grand Centre



Revitaliser et redynamiser le Cœur d'agglo – Grand Centre



Extension-rénovation du centre commercial régional
des 3 Fontaines – livraison : 2022



Avant



Après

2025 : un nouveau pôle Gare pour le Cœur d'agglo - Grand Centre





Revitaliser et redynamiser le Cœur d'agglo – Grand Centre



Conversion de l'îlot Nielsen - 2024
logements en accession,
résidence étudiante, commerce, bureaux



Réhabilitation de l'ancien immeuble CAF - 2024
logements en accession et en coliving,
commerces, centre de santé



Construction de l'école d'Arts - 2026

Revitaliser et redynamiser le Cœur d'agglo – Grand Centre

De nouveaux projets aux ambitions de « démonstrateurs » de la ville durable - 2027

Réhabilitation de deux friches, mode constructif bas carbone, renaturation de la dalle

Rénovation de la Tour ENGIE

résidence étudiante, commerces,
bureaux ou école supérieure



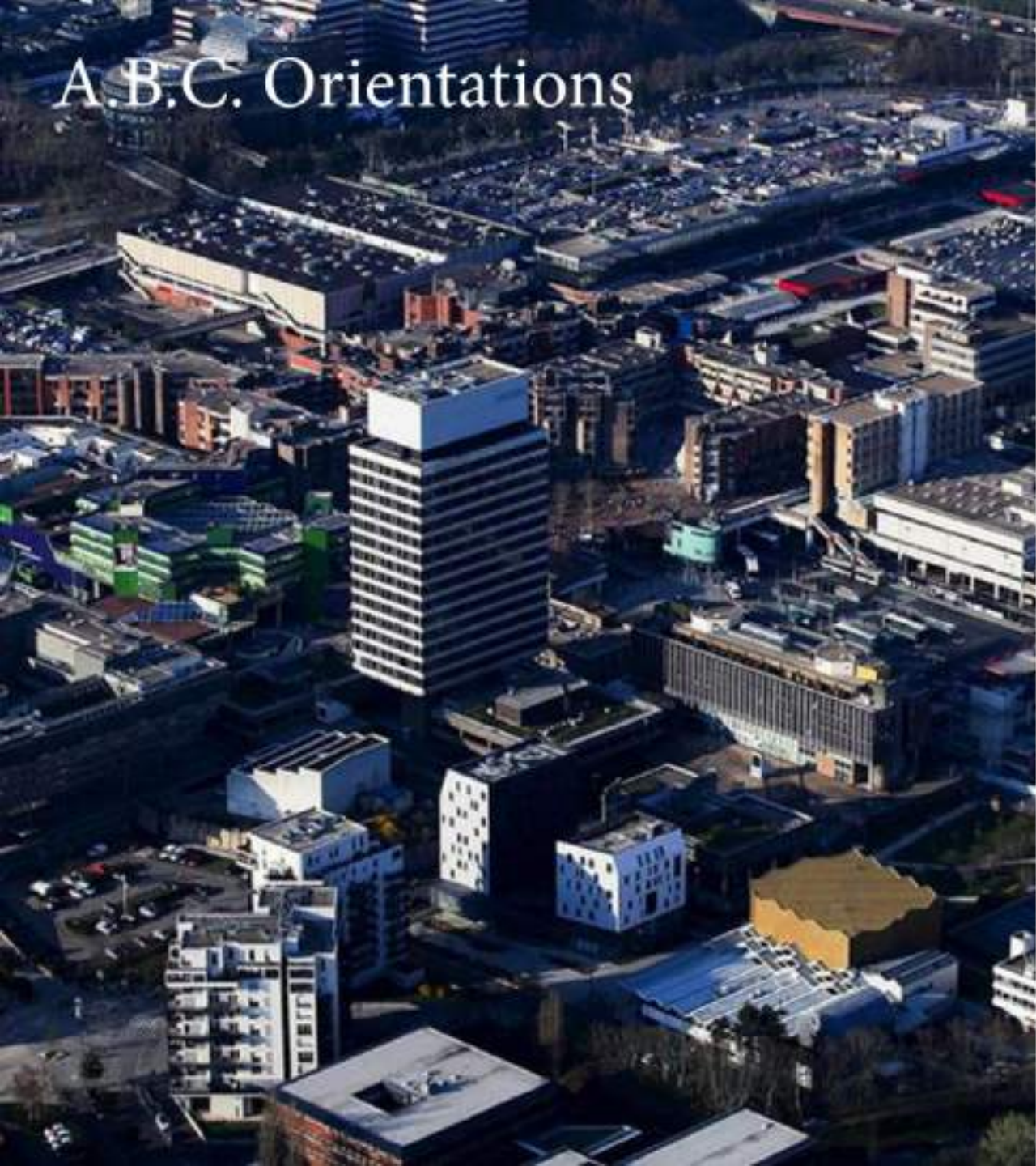
Rénovation de l'ancienne patinoire

logements, bureaux, tiers-lieu

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Alessandro Gess – l'AUC, architecte urbanisme de la ZAC Grand Centre

A.B.C. Orientations



A. Spatiales

Quelle stratégie pour la transformation de la substance bâtie et des espaces publics du Grand Centre ?

50+ *Intégration
des équipements aux bâtiments*



50 *Adaptation
à la diversité publique des usages*

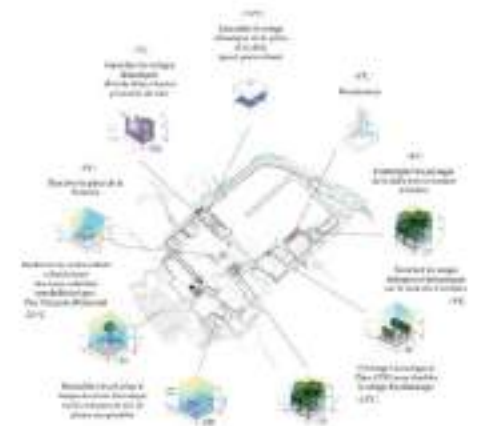


42 *Inter-étages
1/3 de surface accessible*



B. C. Stratégiques

Quel équilibre programmatique ?
Quelles ambitions environnementales ?



A. Spatiales

Quelle stratégie pour la transformation de la substance bâtie et des espaces publics du Grand Centre ?

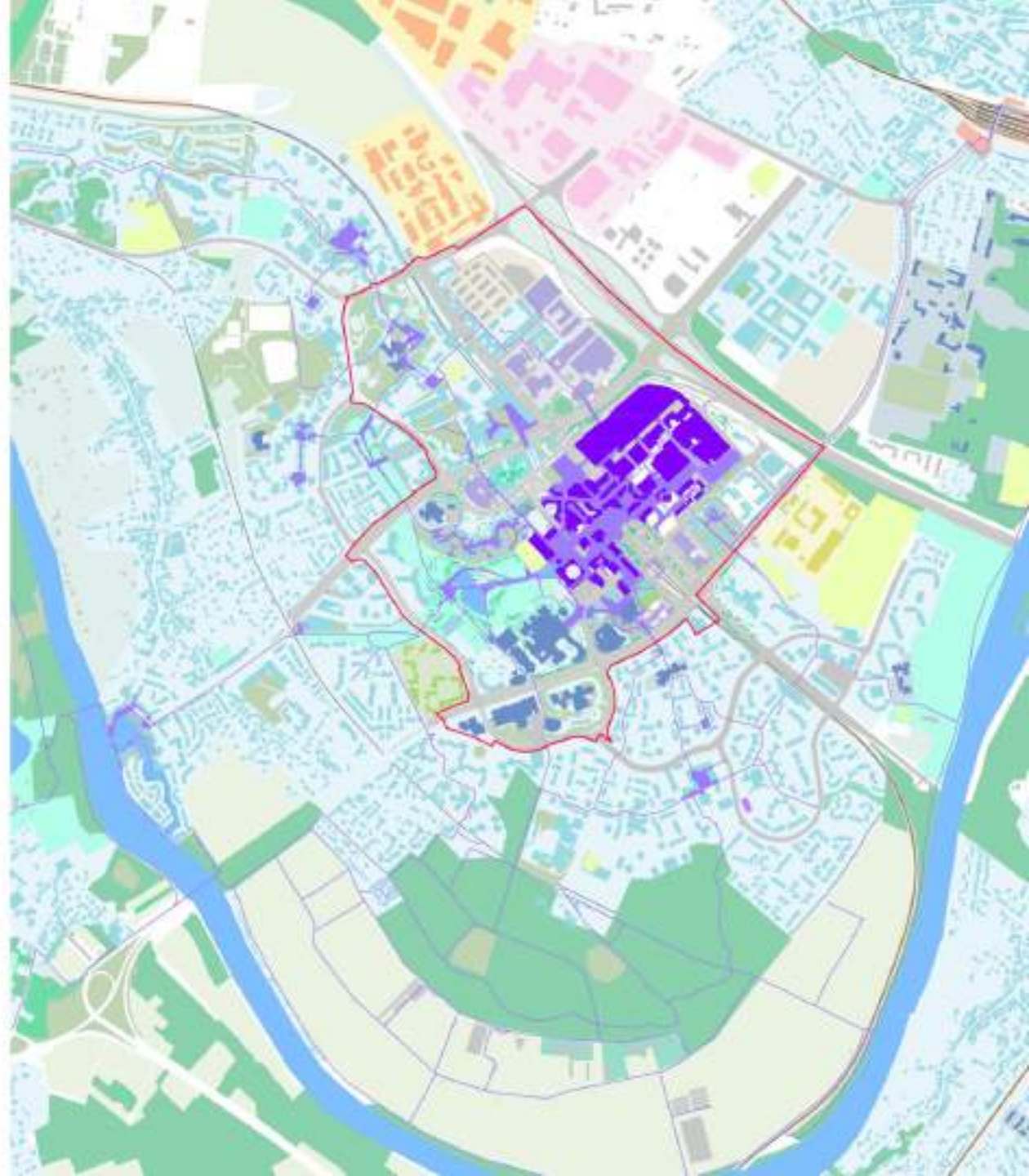
50+ Emergence :
25 ensembles architecturaux



50 Révélation :
6 ha d'espace public sur dalle

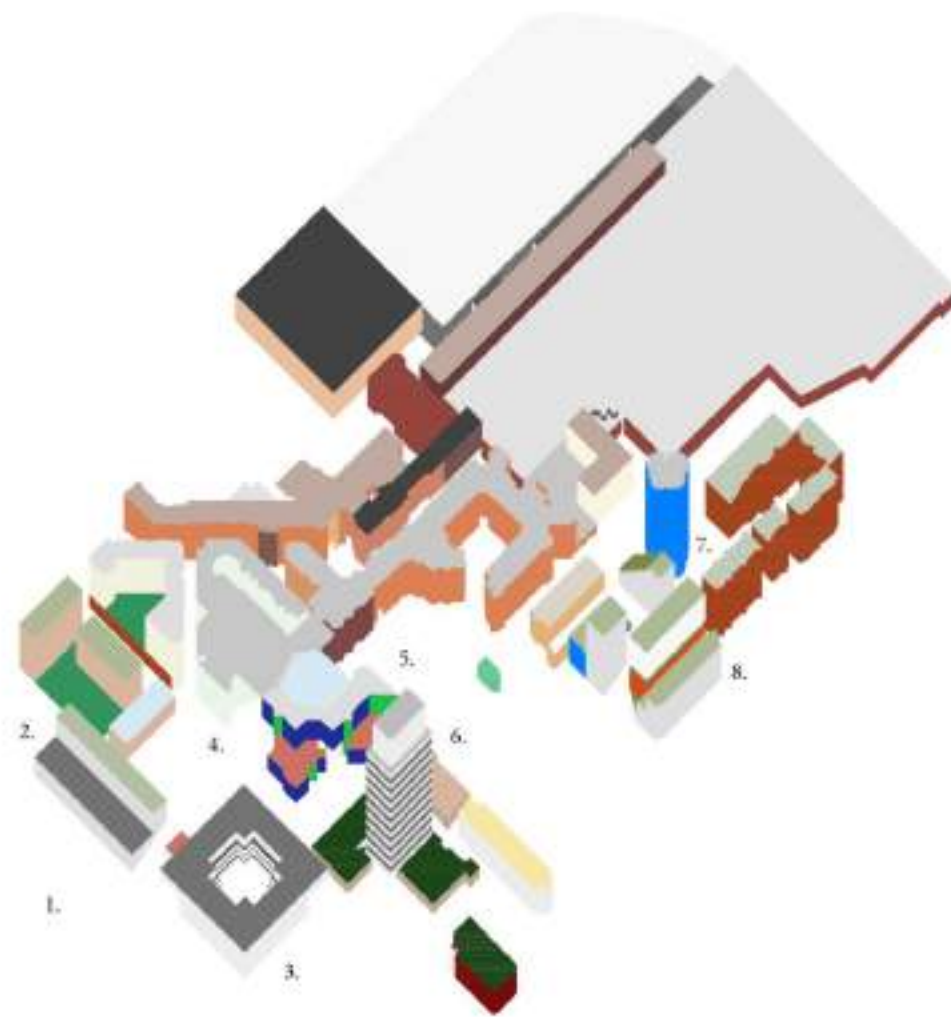


42 Sous-dalle :
1/3 de surface totale



A.1 Emergences

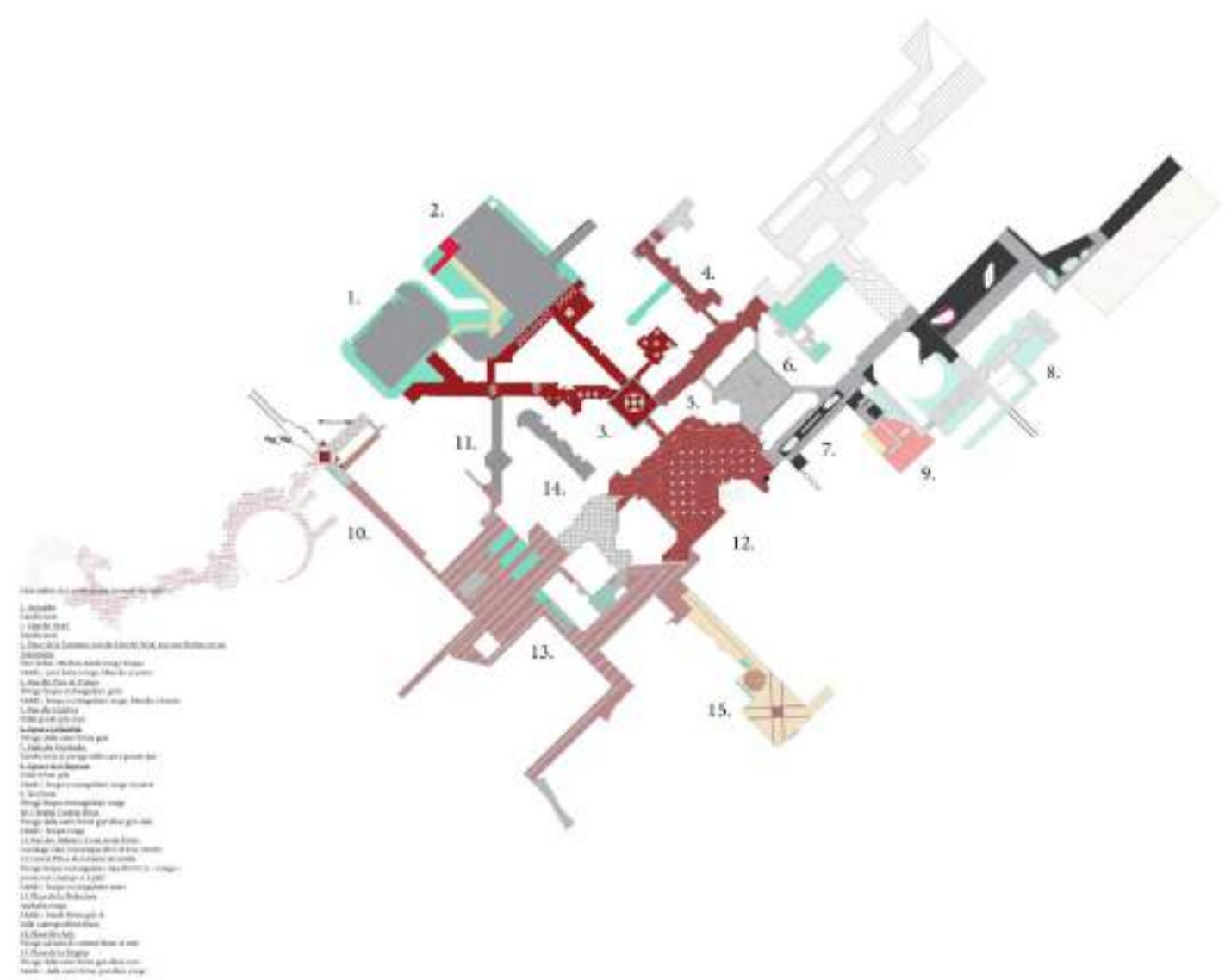
La première strate de ce complexe urbain est composée de 24 ensembles architecturaux : les émergences. Par leur esthétique, leur matérialité, leur écriture architecturale et leur mixité programmatique originelle, ils forment un patrimoine de référence pour garantir une transformation cohérente et identitaire du Grand Centre : le Style Cergy.



1. Parc de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 2. Tour de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 3. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 4. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 5. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 6. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 7. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
 8. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
9. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
10. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
11. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
12. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
13. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
14. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
15. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
16. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
17. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
18. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
19. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
20. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
21. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
22. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
23. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971
24. Résidence de la Vallée
D. Lemaire & P. Poncelet, 1971

A.2 Belvédère

La deuxième strate du palimpseste est son espace public, dit « le belvédère ». Majoritairement minéral, il est le socle public piéton commun aux émergences. Les objectifs de sa transformation résident dans l'amélioration de son accessibilité, la rénovation identitaire et inclusive de ses revêtements de sol, sa caractérisation programmatique et, dans un contexte de réchauffement climatique, l'augmentation de sa végétalisation pour permettre l'îlot de fraîcheur urbain à l'échelle du quartier.



A.3 Sous - dalle

La troisième strate du système est l'ouvrage d'art qui surélève le belvédère et ses émergences du sol naturel : la sous-dalle. Cette infrastructure est tramée sur le rythme des places de stationnement (7.5x7.5m) par des poteaux en béton sur deux étages. Elle est le cœur logistique et technique de la Ville Nouvelle.

Sa mutation est rendue possible par sa vacance partielle. Alors, l'investissement des espaces sous-jacents par de nouvelles programmations et, particulièrement, l'activation de ses façades sont les enjeux de sa transformation.

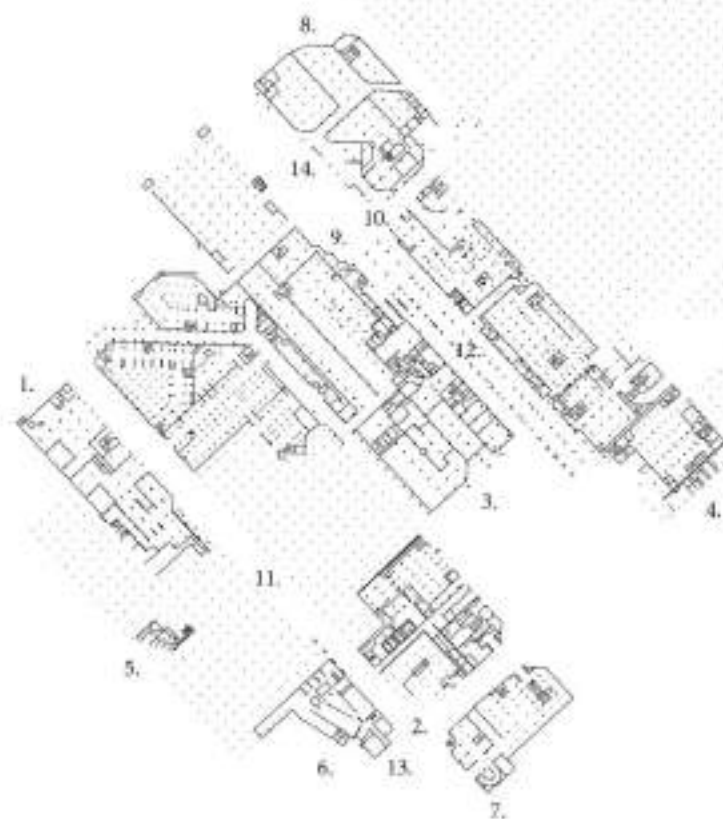
Plan de répartition des espaces modulables sous dalle :

Les ateliers
1. Fabrication
Rue de la Préhistoire
2. Zone d'essai
Avenue de la Poste / rue de la Préhistoire
3. Zone d'essai
Rue de la Poste / Rue de la Préhistoire
4. Zone d'essai
Rue de la Poste / Avenue de la Poste

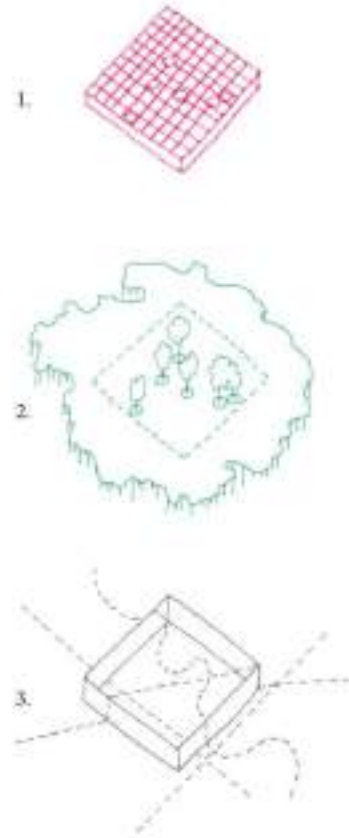
Ateliers de montage
5. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
6. La dalle
Avenue de la Poste / Rue de la Poste
7. La dalle
Avenue de la Poste / Rue de la Poste
8. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
9. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
10. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste

Ateliers de montage
11. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
12. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
13. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste

Ateliers de montage
14. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste
15. La dalle
Rue de la Poste / Avenue de la Poste

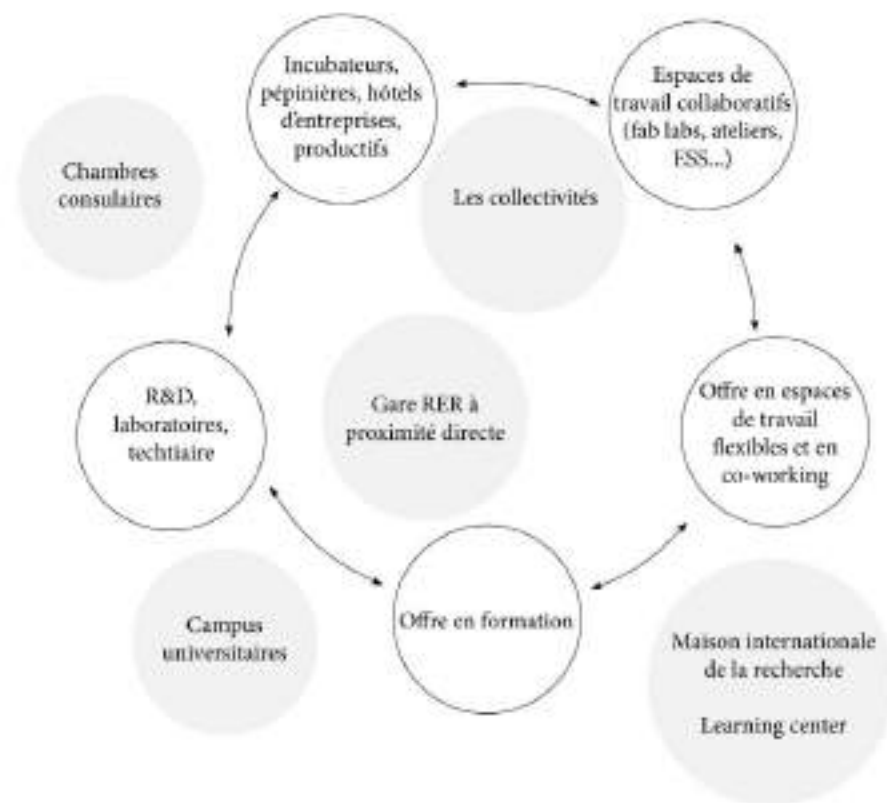


A.4 Géographie

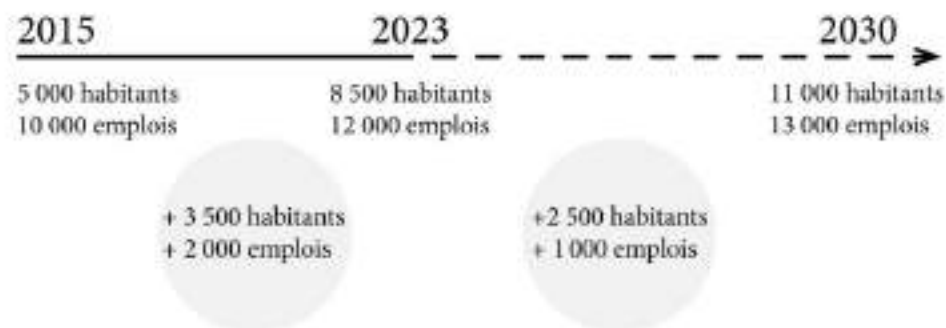


B. Programmation

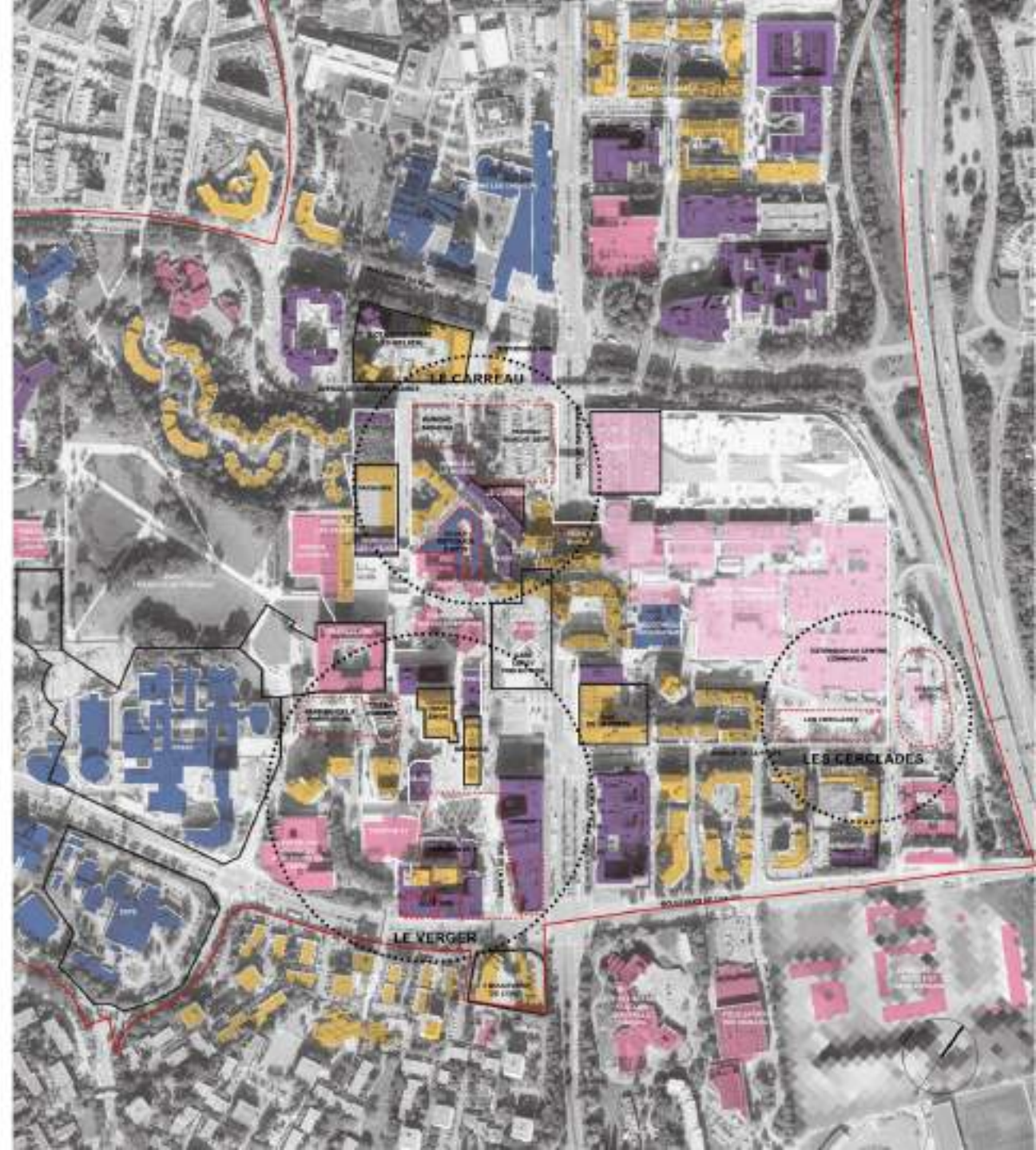
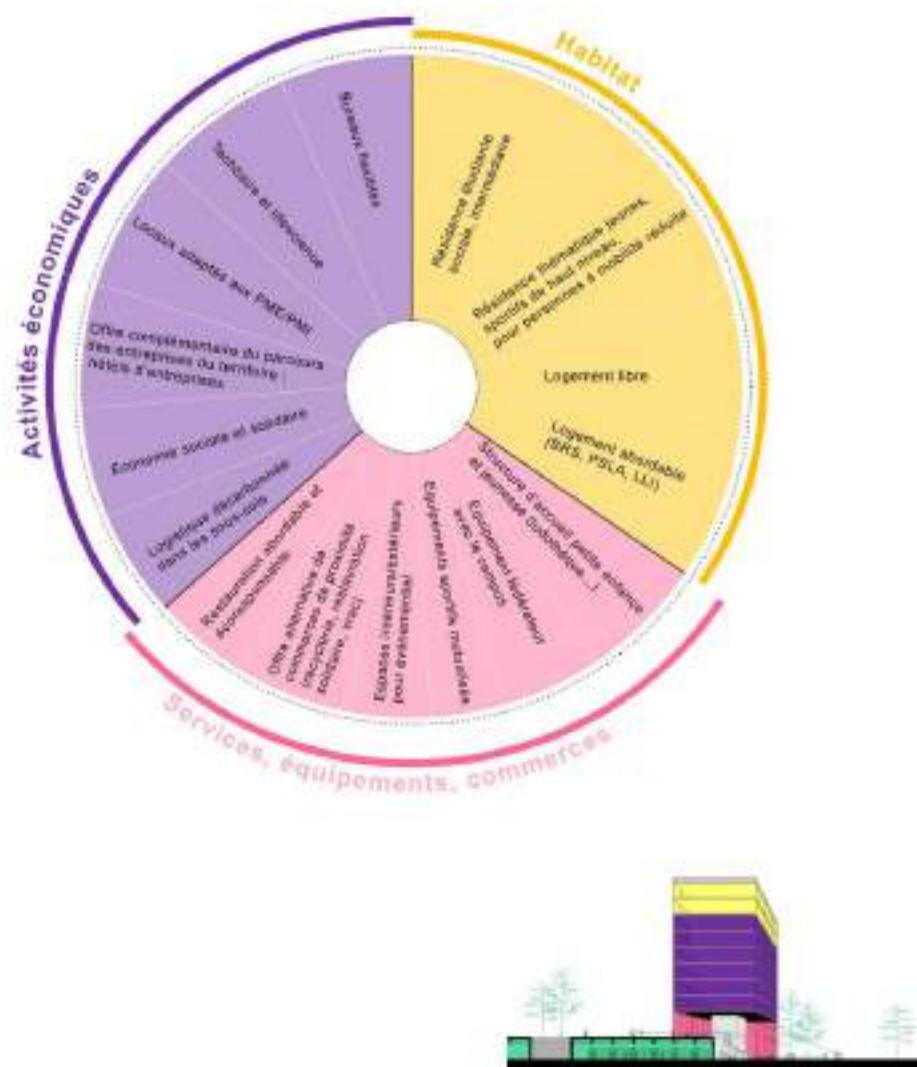
Vitalité économique



Une quartier de plus en plus habité : une tendance à l'équilibre habitant/emploi au sein du Grand Centre :



B. Programmation



C. -4°C Rafraîchir le Grand Centre

Projet paysager Grand Centre, avant-après :



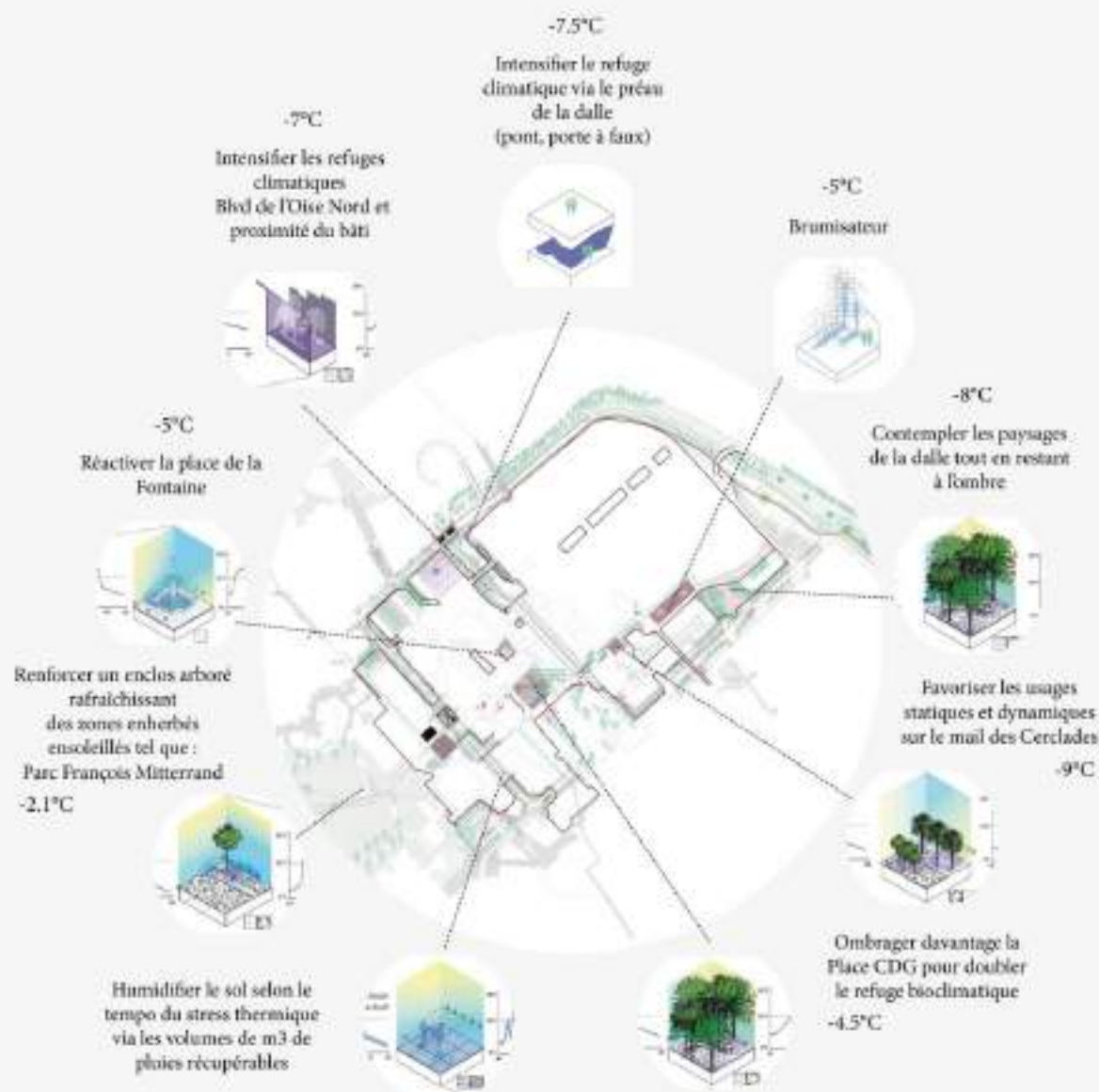
+1000 arbres

Étude d'ensoleillement, avant - après :



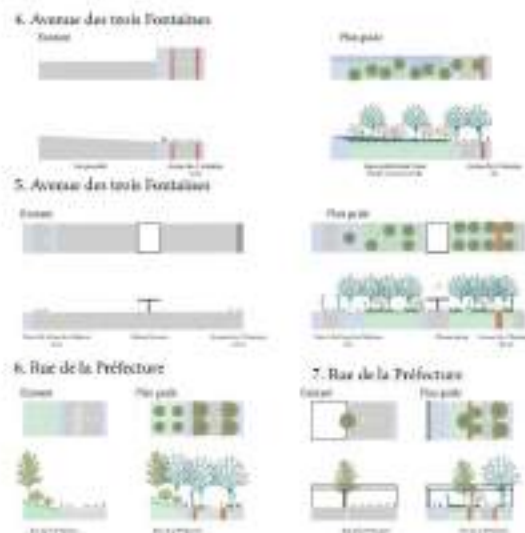
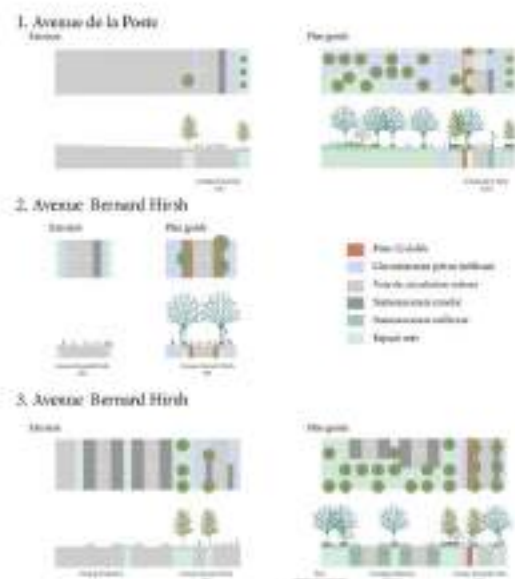
+15 à 20% d'ombre en été

Projet paysager mail des Cerclades, avant-après :



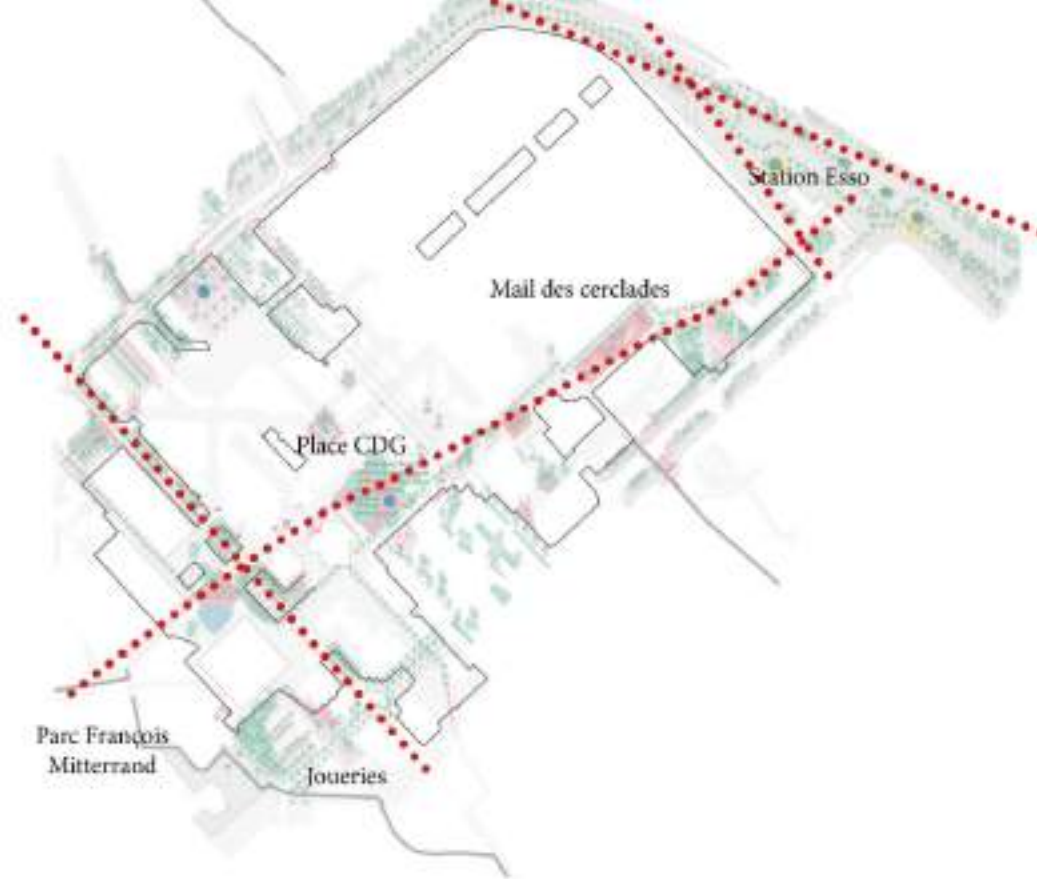
C. Renaturer le Grand Centre

Redéfinition des profils de rue



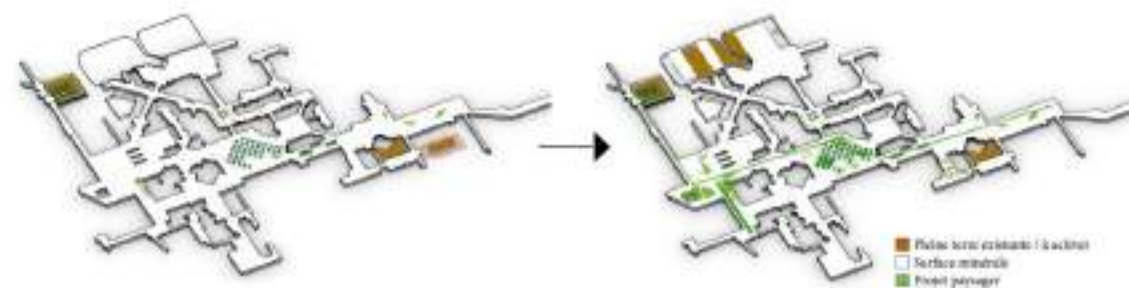
Redéfinir les profils de rue vers une ceinture verte continue

En 2014, le Grand Centre a été déclaré « Grand Site de France ». Cette reconnaissance internationale a permis de mobiliser les acteurs locaux pour la mise en œuvre d'un projet d'aménagement urbain ambitieux. Le Grand Centre est aujourd'hui un lieu de vie et de travail attractif, où la qualité de l'environnement est au cœur des préoccupations. Le projet de ceinture verte continue vise à renforcer la cohésion territoriale et à améliorer la qualité de vie des habitants. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés.



Espace public: dalle (AVANT)
CBS = 0.06

Espace public: dalle (APRÈS)
CBS Projet= 0.2



C. Grand Centre bas carbone

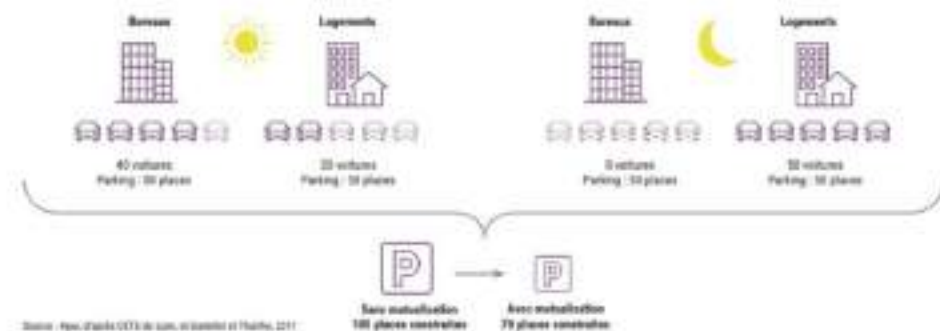
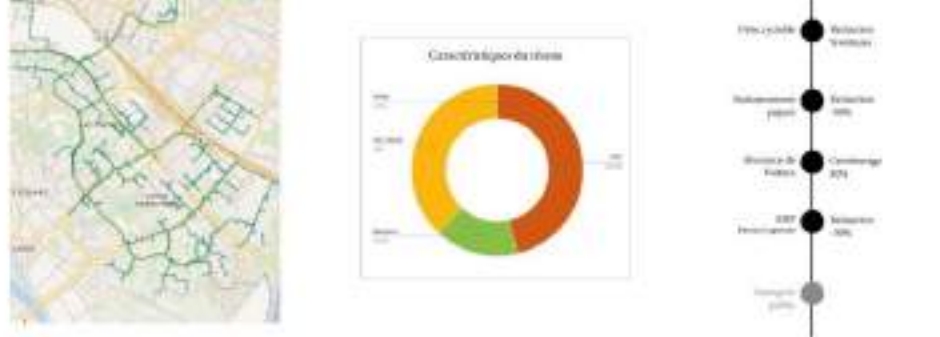
Décarboner par le réemploi des bâtiments

Décarboner le bâti neuf

Privilégier le réemploi de matériaux et les filières biosourcées locales

Décarboner l'approvisionnement énergétique

Décarboner la mobilité



Filières de réemploi IDF :



2. Strategies

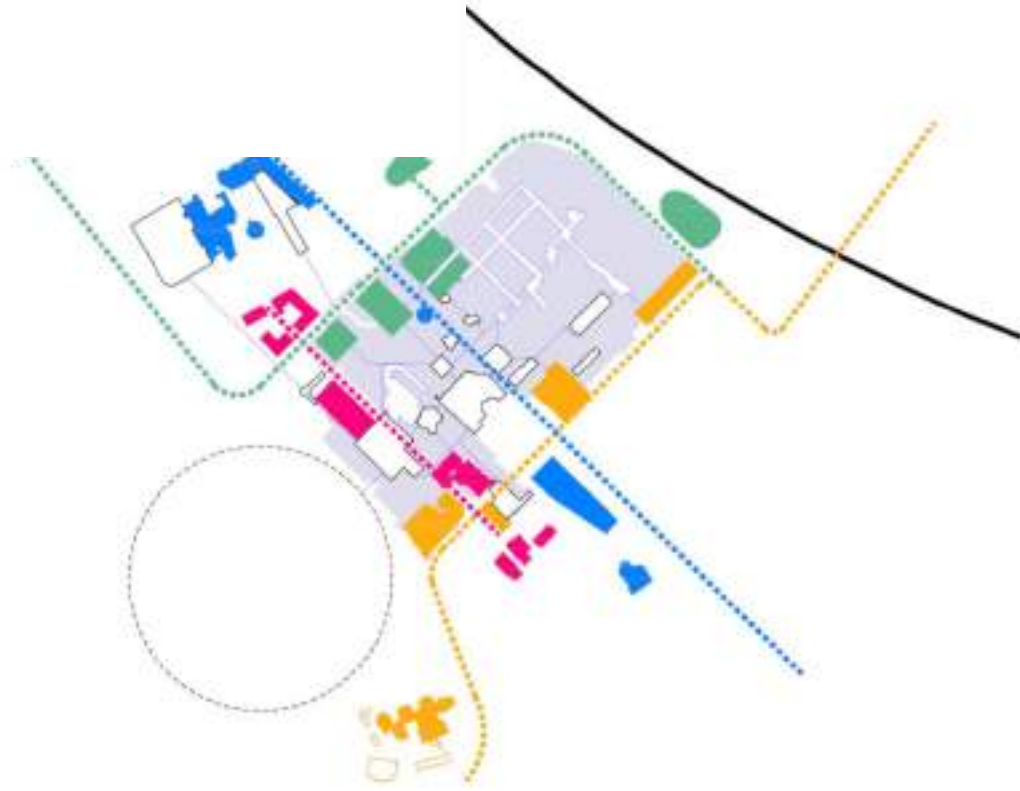


Schéma de principe des 4 axes porteurs du renouvellement urbain :

Vert : Avenue des 3 Fontaines.

Jaune : Avenue de la Poste – Avenue Bernard Hirsch.

Magenta : Rue de la Préfecture.

Bleu : Boulevard de l'Oise.

An aerial photograph of a modern urban development. In the foreground, there is a large, open public space with a brick-paved plaza and numerous young, green trees planted in rows. People are walking on the plaza. To the left, there are several multi-story brick buildings with modern architectural features like large windows and balconies. In the background, a tall, blue, cylindrical building stands out against the sky. Other buildings of various heights and colors (orange, grey) are visible. The sky is blue with a few white clouds. The text 'Plan Guide : Plan d'action pour les espaces publics de demain' is overlaid on the right side of the image in a white, serif font.

Plan Guide :
Plan d'action pour
les espaces publics
de demain

3.1 Sol naturel existant



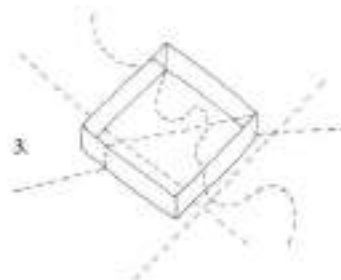
1.



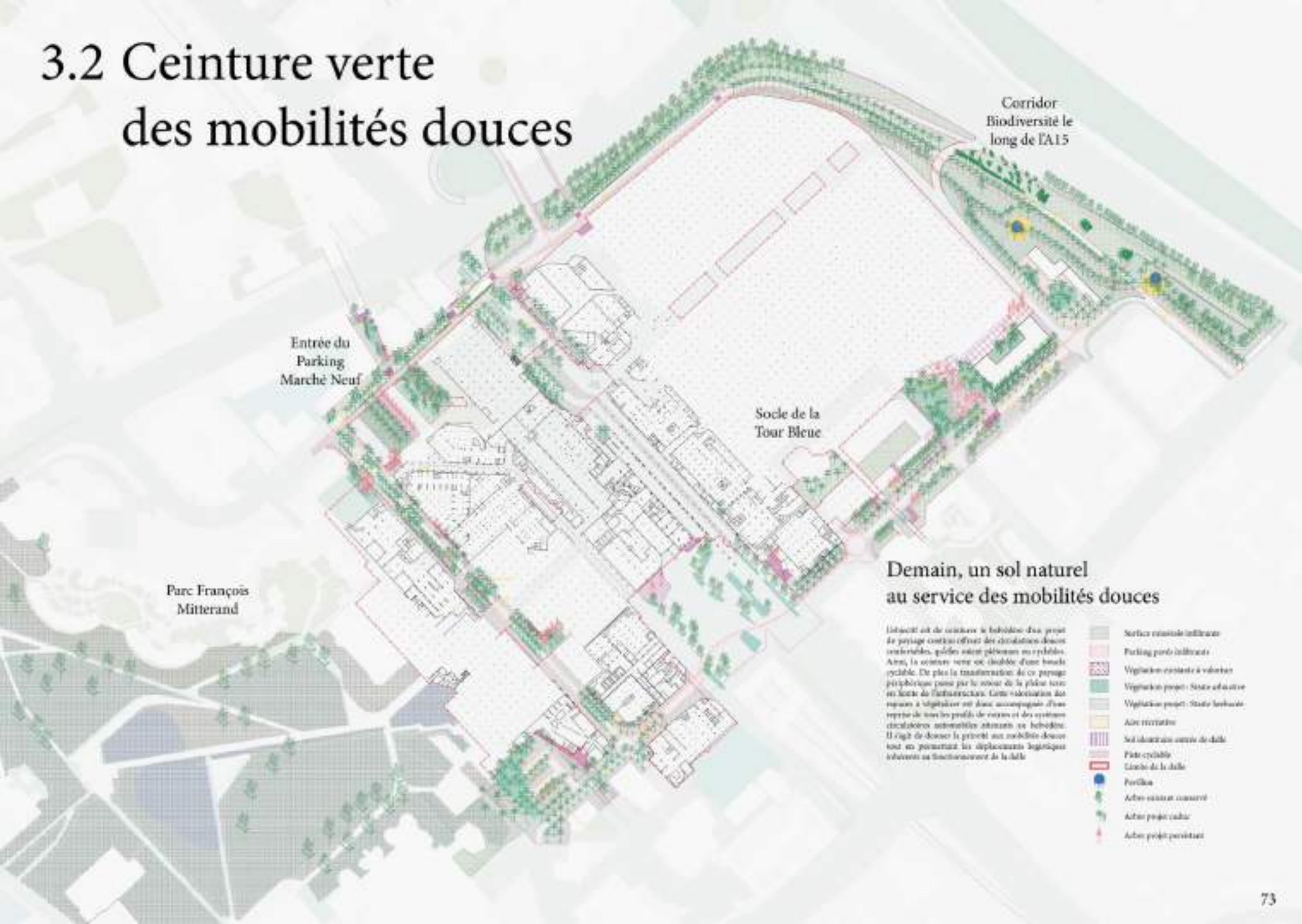
2.



3.



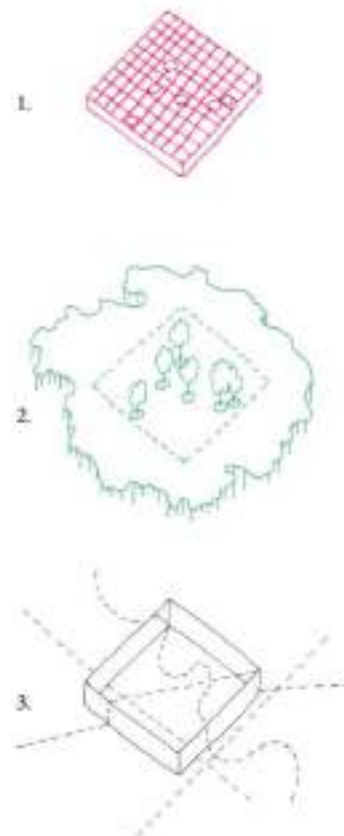
3.2 Ceinture verte des mobilités douces



Demain, un sol naturel au service des mobilités douces

L'objectif est de concevoir le territoire d'un projet de paysage continu offrant des circulations douces sécurisables, qu'elles soient piétonnes ou cyclables. Ainsi, la ceinture verte est doublée d'une bande cyclable. De plus la transformation de ce paysage périphérique passe par le réajustement de la place verte en fonction de l'urbanisme. Cette valorisation des espaces à végétation est donc accompagnée d'une reprise de tous les profils de trottoirs et des systèmes circulatoires automobiles adjacents au territoire. Il s'agit de donner la priorité aux mobilités douces tout en permettant les déplacements logistiques relatifs au fonctionnement de la dalle.

- Surface existante imperméable
- Parking parti imperméable
- Végétation existante à valoriser
- Végétation projet - State adaptive
- Végétation projet - State herbaceous
- Axes rectifiés
- Sol naturel aux côtés de dalle
- Piste cyclable
- Ligne de la dalle
- Perçage
- Arbre existant conservé
- Arbre projet caduc
- Arbre projet persistant



3.3 Infrastructure investie

Activer les façades de la dalle en périphérie et condenser la logistique urbaine dans l'infrastructure existante.

L'activation des espaces de la sous-dalle est permise par le changement radical des usages de ces espaces existants.

La rue de la Préfecture et le boulevard de l'Elbe sont projetés comme des rues végétalisées, facilitant les parcours piétons et cyclables.

Les projets à l'interface de la Vallée et sud de la Tour ENGIE permettent la création de locaux techniques ou logistiques situés sur le sol naturel sud de la Préfecture, la Place Est Paris et celui de la gare RER activent le boulevard de l'Elbe sous l'infrastructure.

Il s'agit des premières démonstrations de la transformation. Pour l'accompagnement, des nouveaux secteurs de mutation sont identifiés : les 3 Cloisons, Grange 3, le parking des Marchés Nord, la nouvelle sortie de la gare RER et les plans de stationnement de l'ensemble des 11. Accompagnés d'une proposition de nature les programmes capables d'incarner cette

infrastructure : logistique active du dernier kilomètre, cultures hydroponiques, espaces culturels, produits artisanaux... ils sont les opportunités de transformer la ville de l'intérieur.

La rue de la Gare et la rue de l'Économie sont projetées comme des rues techniques qui optimisent et condensent les déplacements et la logistique urbaine dans l'infrastructure de dalle.

Les secteurs Grange 3 et Marché Nord sont identifiés comme capables d'incarner les transformations aériennes de dalle, notamment ceux de Anouk et Marché Nord.

-  En situation (Paris Nord, gare RER, Tour ENGIE et les Paris)
-  En situation à venir (Anouk, La Halle, Verin III, Marché Nord...)
-  Logistique et stationnement condensés (Grange 3 et Marché Nord)
-  Rues techniques logistiques intensifiées (rue de la Gare et rue de l'Économie)

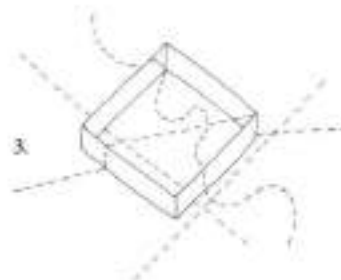
1.



2.



3.



3.4 Redéfinition des profils de rue

1. Avenue de la Poste

Existant



Avenue de la Poste
10 m

Plan guide



Avenue de la Poste
10 m

2. Avenue Bernard Hirsh

Existant



Avenue Bernard Hirsh
10 m

Plan guide

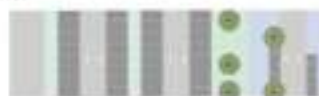


Avenue Bernard Hirsh
10 m

- Place Cyclable
- Cheminement piéton infiltrant
- Voie de circulation voiture
- Stationnement enrobé
- Stationnement infiltrant
- Espace vert

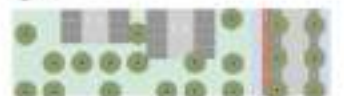
3. Avenue Bernard Hirsh

Existant



Avenue Bernard Hirsh
10 m

Plan guide



Avenue Bernard Hirsh
10 m

Avenue Bernard Hirsh
10 m

Avenue Bernard Hirsh
10 m

4. Avenue des trois Fontaines

Existant



Avenue des trois Fontaines
10 m

Plan guide



Avenue des trois Fontaines
10 m

5. Avenue des trois Fontaines

Existant



Avenue des trois Fontaines
10 m

Plan guide



Avenue des trois Fontaines
10 m

6. Rue de la Préfecture

Existant



Rue de la Préfecture
10 m

Plan guide



Rue de la Préfecture
10 m

7. Rue de la Préfecture

Existant



Rue de la Préfecture
10 m

Plan guide



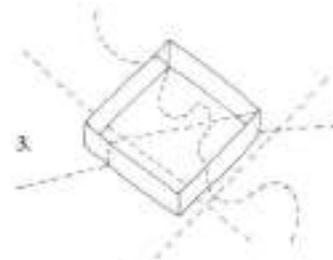
Rue de la Préfecture
10 m

Redéfinir les profils de rue :
vers une ceinture verte continue

Les actions à mettre en place :

- Augmenter significativement la végétalisation des rues adjacentes à la dalle. Préférer la structure arbore, arborescente et herbacée afin de créer des continuités paysagères au potentiel de rafraîchissement important, à l'indice de complexité élevé et facilitant le déplacement de la faune locale.
- Créer des rues confortables pour tous les flux, piétons, cycles, transports publics, légers.
- Chaque rue devra permettre le passage de tous les types de flux en donnant la priorité aux mobilités douces.

- Désimperméabiliser les sols, notamment les chemins piétons et les stationnements.
- Recréer des espaces publics, pour adultes. L'objectif est de proposer un lieu de vie et d'habitat ensemble de proximité à l'échelle locale.
- Maintenir des espaces dédiés à la biodiversité entre l'habitat et le centre commercial, maintenir la station existante.



3.5 Accessibilité(s)

-
1. accès square Dupont Biran
 2. accès parking des Arcades
 3. accès rue des Italiens
 4. accès Grand Place du Général de Gaulle
 5. accès Préfecture
 - *6. accès parking des Arcades
 7. accès CE Cergy Paris Université
 8. accès Bd de l'Oise
 9. accès Cergy 3
 10. accès Centre Commercial
 11. accès Marché Neuf
 - *12. accès Grand Place du Général de Gaulle
 13. accès chemin des Bourgeois
 14. accès Centre Commercial
 - *15. accès des cerclodes

Améliorer les liens, activer les franges et clarifier les limites pour de nouvelles interfaces entre la dalle et le sol

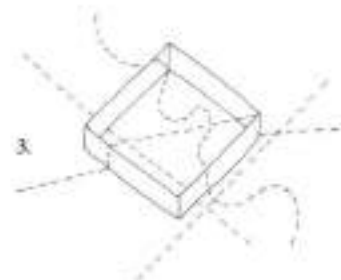
Le rôle actuel d'une rupture de niveau, renforcement offert d'adoucissement – fonctionnel et visuel – de la dalle vis-à-vis de son contexte. Les conditions de montage du pont créent des liens et deux grands objectifs :

1- intégrer les flux, démultiplier les accès à la dalle pour assurer sa porosité, et offrir des entrées sur la dalle non plus linéaires uniquement vers les pontons mais aussi plutôt vers les surfaces d'accès.

2- concevoir la dalle à son environnement immédiat et à la trame publique existante à son emplacement.

3. Signifier les entrées sur la dalle en offrant de nouvelles formes plus géométriques tout aussi en augmentant celles qui existent déjà.

* Nouvelle entrée sur la dalle



3.5 Accessibilité(s)

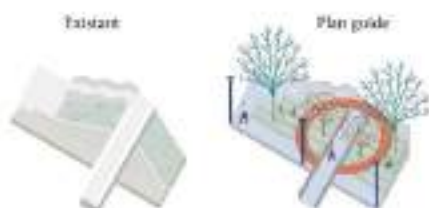
1. Accès square Dupuis Brun depuis la rue de la Préfecture



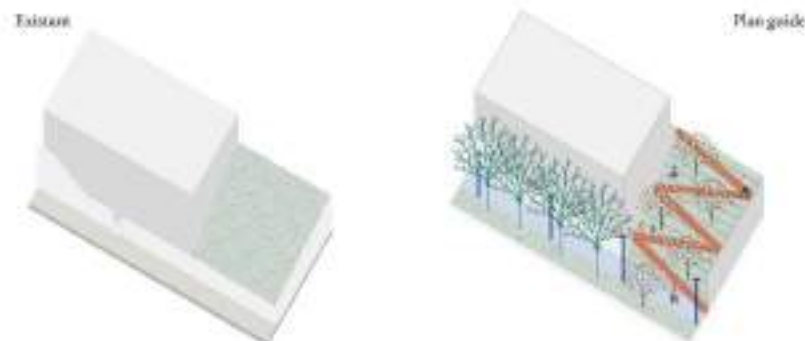
3. Accès rue des Italiens



13. Accès chemin des Bourgognes



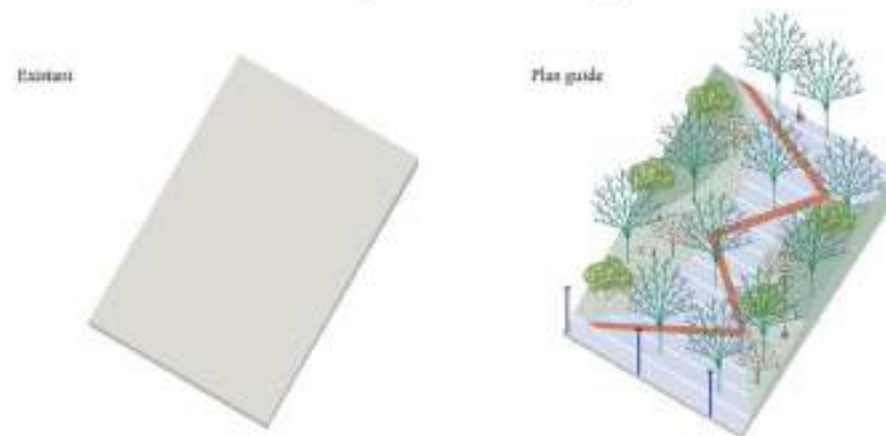
4. Accès Grand Place du Général de Gaulle depuis la Rue de la Préfecture



9. Accès Fnac depuis le Bd de l'Oise



14. Accès Centre Commercial par l'ilot Cerclades depuis l'Avenue de la Poste



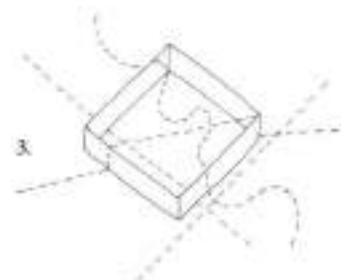
■ Rampe accessible à tous
■ Cheminement piéton infiltrant
■ Espace vert



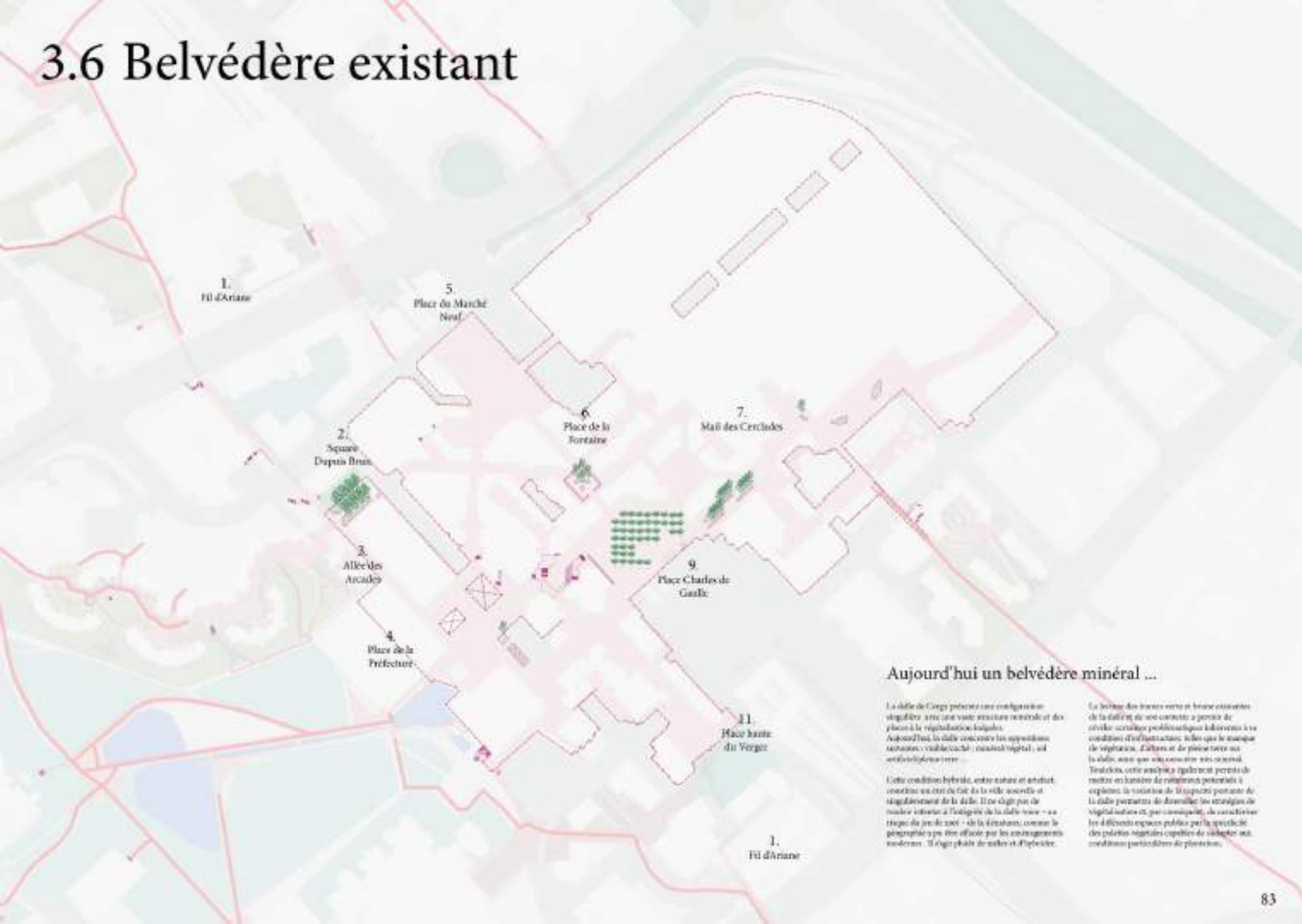
Faciliter les accès sur la dalle, des entrées adaptées à tous : les actions à mettre en place

- Il s'agit de rendre visible les accès existants.
 - Transformer les talus à sens unique en chemins carrossés.
 - Créer une rue de la Préfecture ou la rue de la passerelle du Chemin des Bourgognes.
 - Créer des escaliers larges, des rampes conformes et accessibles à tous.

- Végétaliser les accès qui profitent de pleine terre.
 - Refaire ou adapter le design de la dalle au sol naturel.
 - Utiliser les changements de niveau pour créer des espaces de pleine terre et planter des arbres de grand ou moyen développement structurant.



3.6 Belvédère existant

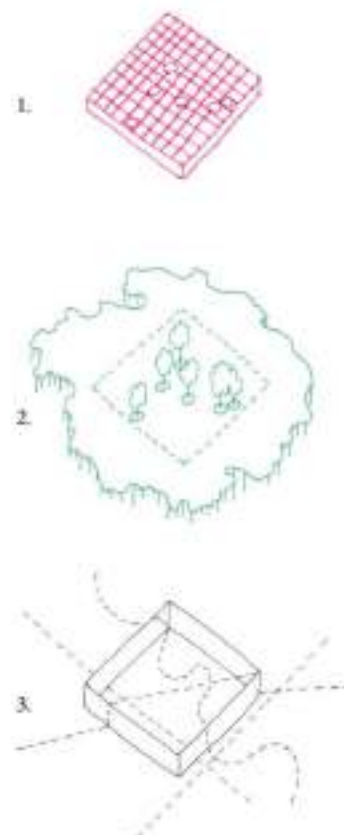


Aujourd'hui un belvédère minéral ...

La dalle de Gerges présente une configuration végétale, une vaste structure minérale et des places à la végétation loquace. Aujourd'hui, la dalle concentre les équipements urbains : voirie (rue), espace public, et architecture (terre).

Cette condition hybride, entre nature et urbanisme, constitue un état de fait de la ville nouvelle et réajustement de la dalle. Il ne s'agit pas de remettre en question la dalle mais de la réajuster à l'usage de la dalle (terre) - au regard du projet de 2007 - de la dalle, comme la géographie peut être effacée par les aménagements modernes. Il s'agit plutôt de mieux et d'ajuster.

La dalle de Gerges est une belle structure de la dalle, de son caractère à partir de certains problèmes urbains inhérents à la condition d'habitat, telles que le manque de végétation, d'arbres et de places pour les habitants, ainsi que les conditions de travail. Toutefois, cette analyse également permet de mettre en lumière les problèmes potentiels à explorer la variation de la dalle pour la dalle permet de développer les stratégies de végétation et, par conséquent, de caractériser les différents espaces publics par la spécificité des problèmes urbains inhérents de la dalle aux conditions particulières de planification.



3.7 Belvédère jardiné

4. Parvis de la préfecture : une nouvelle centralité où se reflète l'architecture

Existant



Plan guide



5. Parking Marché Neuf : un parking planté la semaine, une place animée le week end

Existant



Plan guide



9. Place Charles de Gaulle : l'entrée végétale

Existant



Plan guide



3. Allées des Arcades (matérialisation du fil d'Ariane avec des variations végétales)

Existant



Plan guide



6. Place de la Fontaine : redonner une place à l'eau

Existant



Plan guide



7. Mail des Cerclades (profiter des surépaisseurs pour créer des placettes programmées)

Existant



Plan guide



Stratégie paysagère sur la dalle de Cergy un parcours végétal à renforcer



Différentes stratégies pourraient être mises en place pour renforcer le fil d'Ariane sur la dalle :
- Le long du fil d'Ariane, il s'agit de végétaliser en fonction de la capacité portante de la dalle et de ses possibilités de renforcement. L'objectif est d'avoir un ensemble végétal cohérent en jouant sur les différentes strates végétales horizontales de la strate herbacée à la strate arborescente.

Pour chacune des places, il s'agit d'augmenter la diversité végétale, de donner les strates végétales, de reprendre les sols dans la continuité des végétaux, et de les accompagner avec des éléments architecturaux et spatiaux adaptés. Des éléments d'usage tels que des fontaines et des points d'accès à l'eau potable pourraient être intégrés. La place de la Préfecture, entre la place et la bâtiment apertures pourrait accueillir un espace d'eau reflétant la Préfecture.

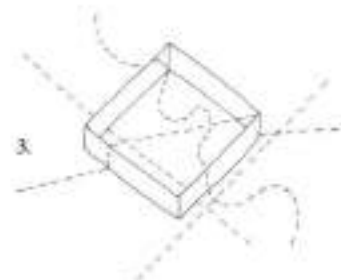
1.



2.



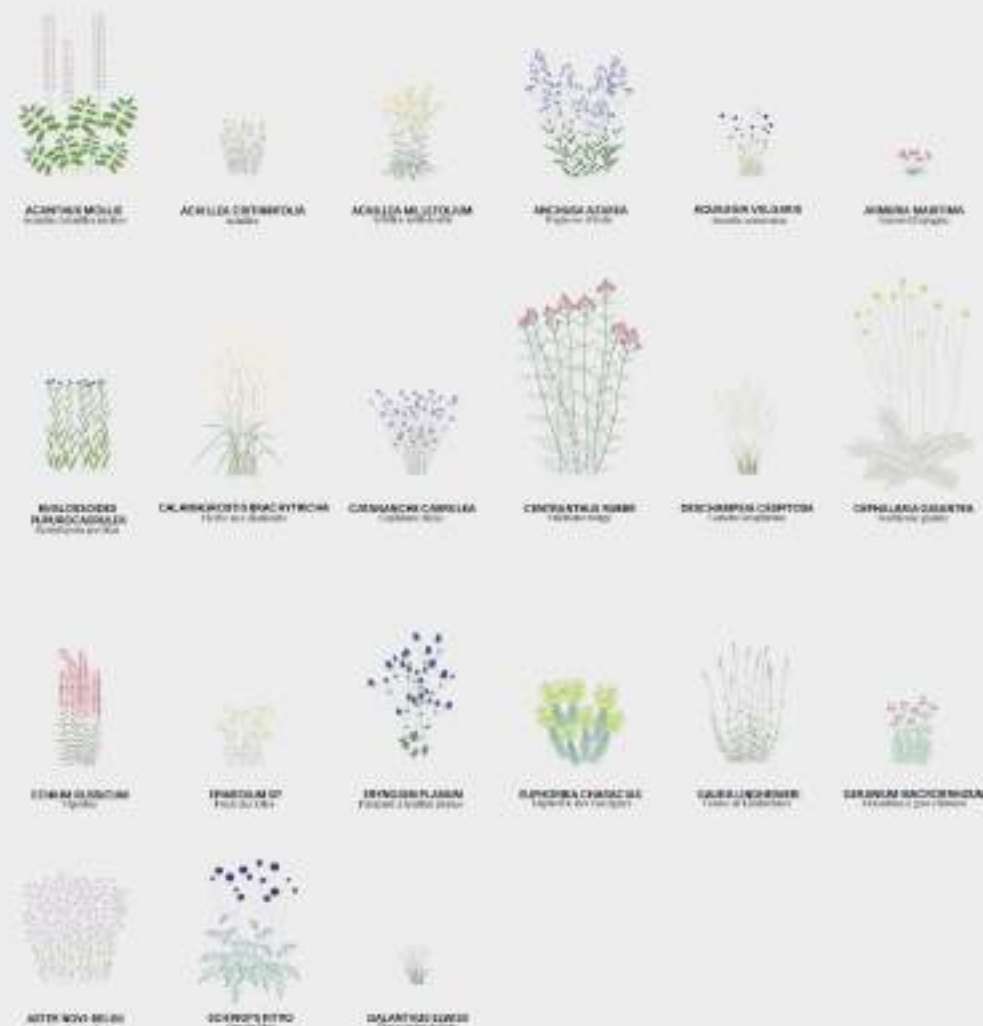
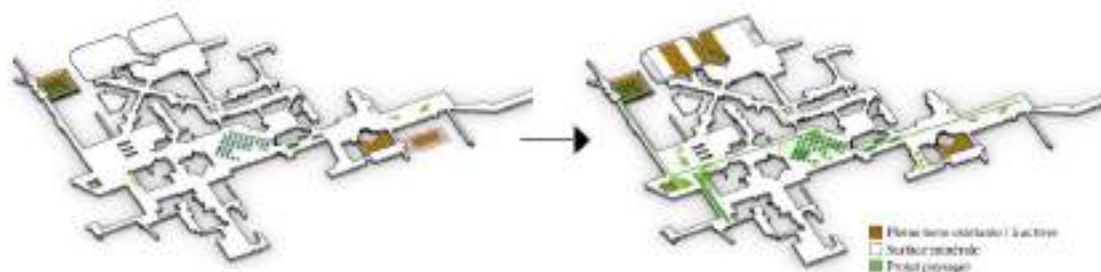
3.



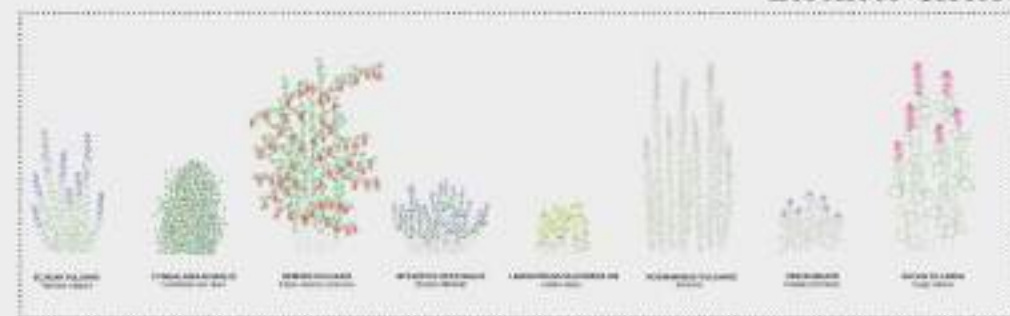
3.8 Palette végétale climat 2050

Espace public: dalle (AVANT)
CBS = 0.06

Espace public: dalle (APRÈS)
CBS Projet= 0.2



Essences Cibles

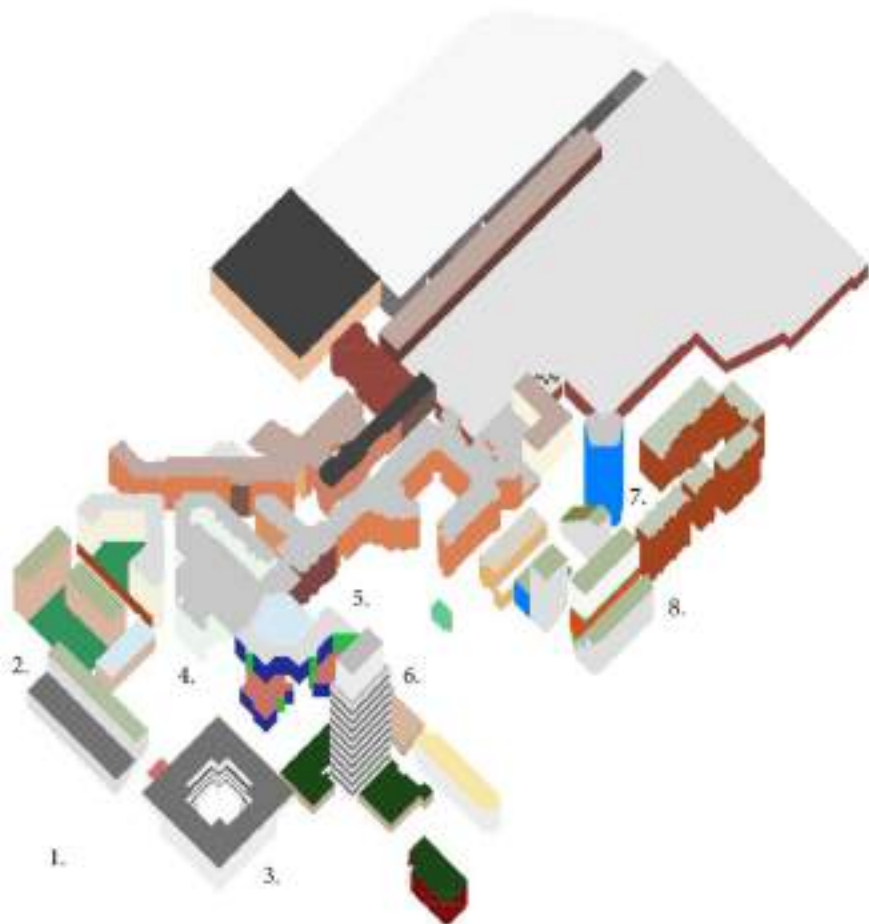


Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Cergy-Pontoise Grand Centre : Laboratoire en transformation CPAUPE



A. Patrimoine moderne



1. Parc de la Préfecture
D. Lavey, S. Provost et J. Waley
1974
2. Piscine et patinoire
Jean Duboussin
1973
3. Hôtel de préfecture du Val-d'Oise
Henri Bernard
1970

4. Ecole Nationale Supérieure d'Arts
Jean-Pierre Buffi
1975
5. Hôtel d'Agglomération
Georges Pencreac'h et Claude Vascotti
1979
6. Tour EDF-GDF
Renzo Moso
1974

7. Tour des « jeunes mariés »
Martine et Philippe Deslandes
1972
8. Ilot Poste
Jean de Mailly et Jean Seitz
1970

Menuiserie et bardage
aluminium anodisé naturel



Carreau de faïence
brillante colorée unie



Verre teinté réfléchissant



Brique et brique de terre
cuite



Bardage aluminium coloré
irisé



Carreau de faïence
brillante blanche sculptée



Béton cannelé



Menuiserie aluminium
thermolaquée colorée



Dalle grenaille béton bleu



1.1 Style Cergy

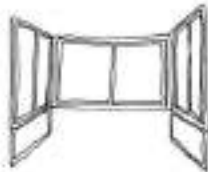
Esthétique



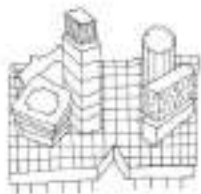
Matérialités
pérennes



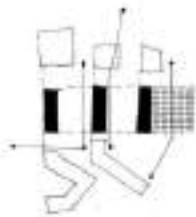
Lumière et
vues



Style



Cohérence
urbaine



Simple
et massif

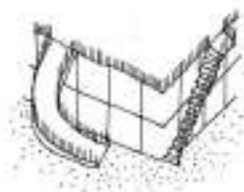


Capable

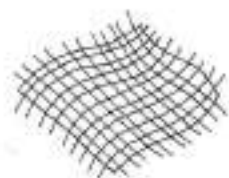


1.2 Belvédère

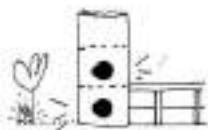
Accessibilités



Sol facile
inclusif



Espace public
programmé



Végétalisation



1.3 Sous - dalle

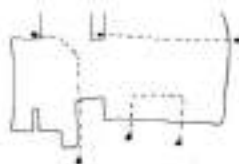
Investir
l'infrastructure



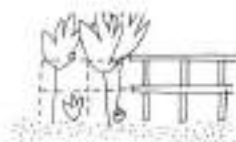
Façades
actives



Logistique
condensée

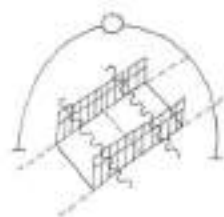


Emprises
clarifiées

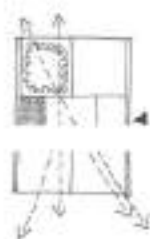


2.2 Qualité des logements et confort d'usage

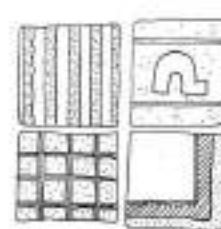
Lumière, vues, aération



Typologies, partitions



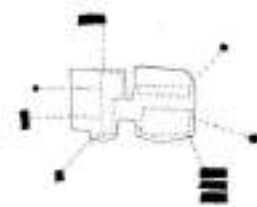
Confort intérieur



Espaces extérieurs



Végétaliser le sol naturel



Stationnement et logistique

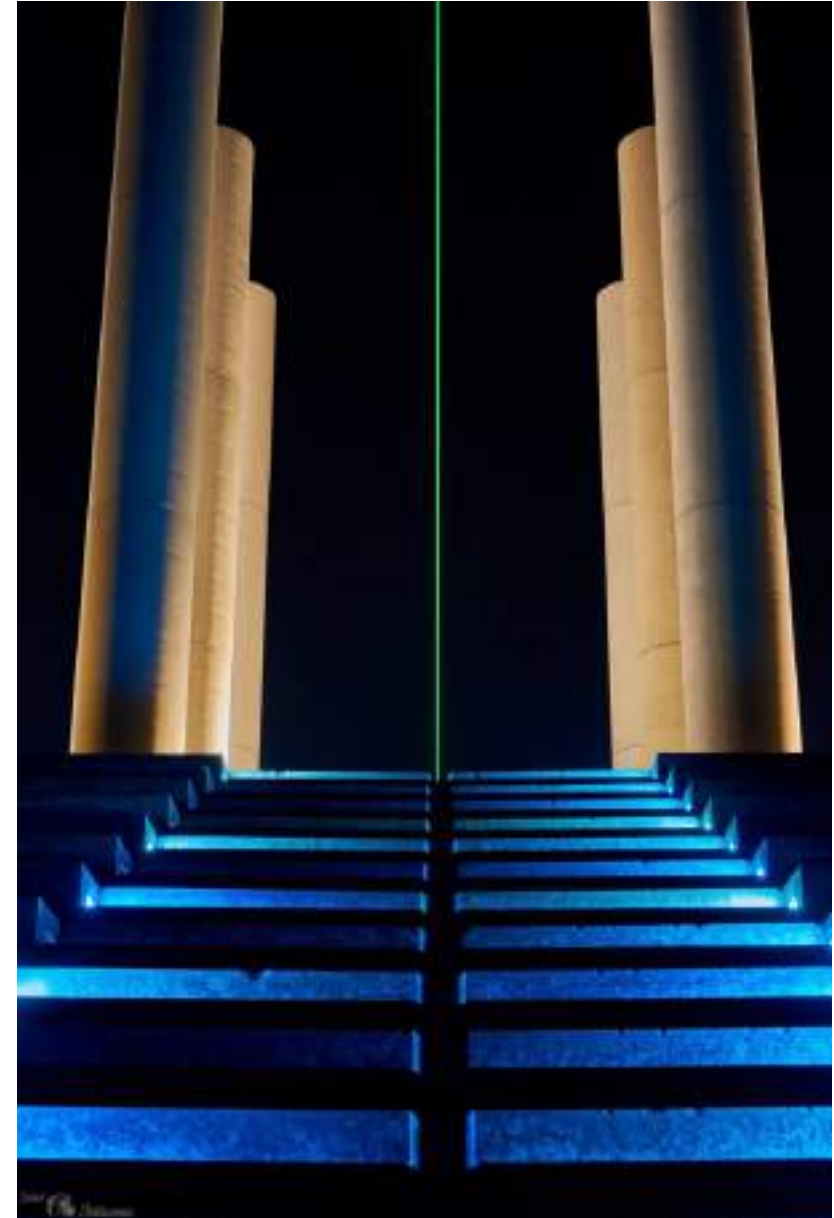


L'APPEL A PROJETS – LES SITES

Eric Nicollet – Adjoint à l'urbanisme de Cergy, VP Mobilités CACP

Agathe Pellas – Directrice de projets Grand Centre

L'appel à projets : QUATTROCENTO



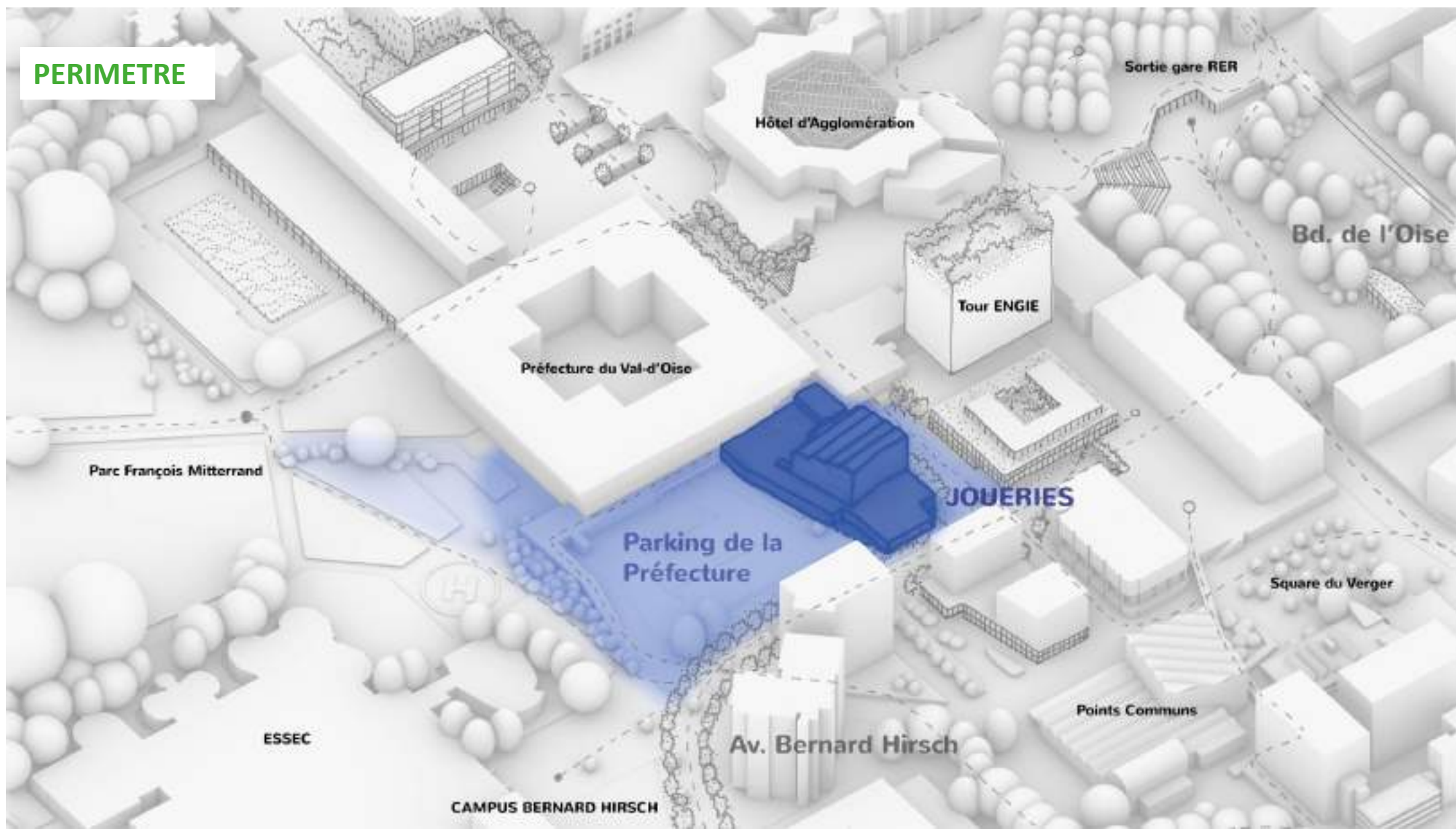
QUATTROCENTO : les sites



Site n° 1 : Les Joueries



Site n° 1 : Les Joueries



Site n° 1 : Les Joueries

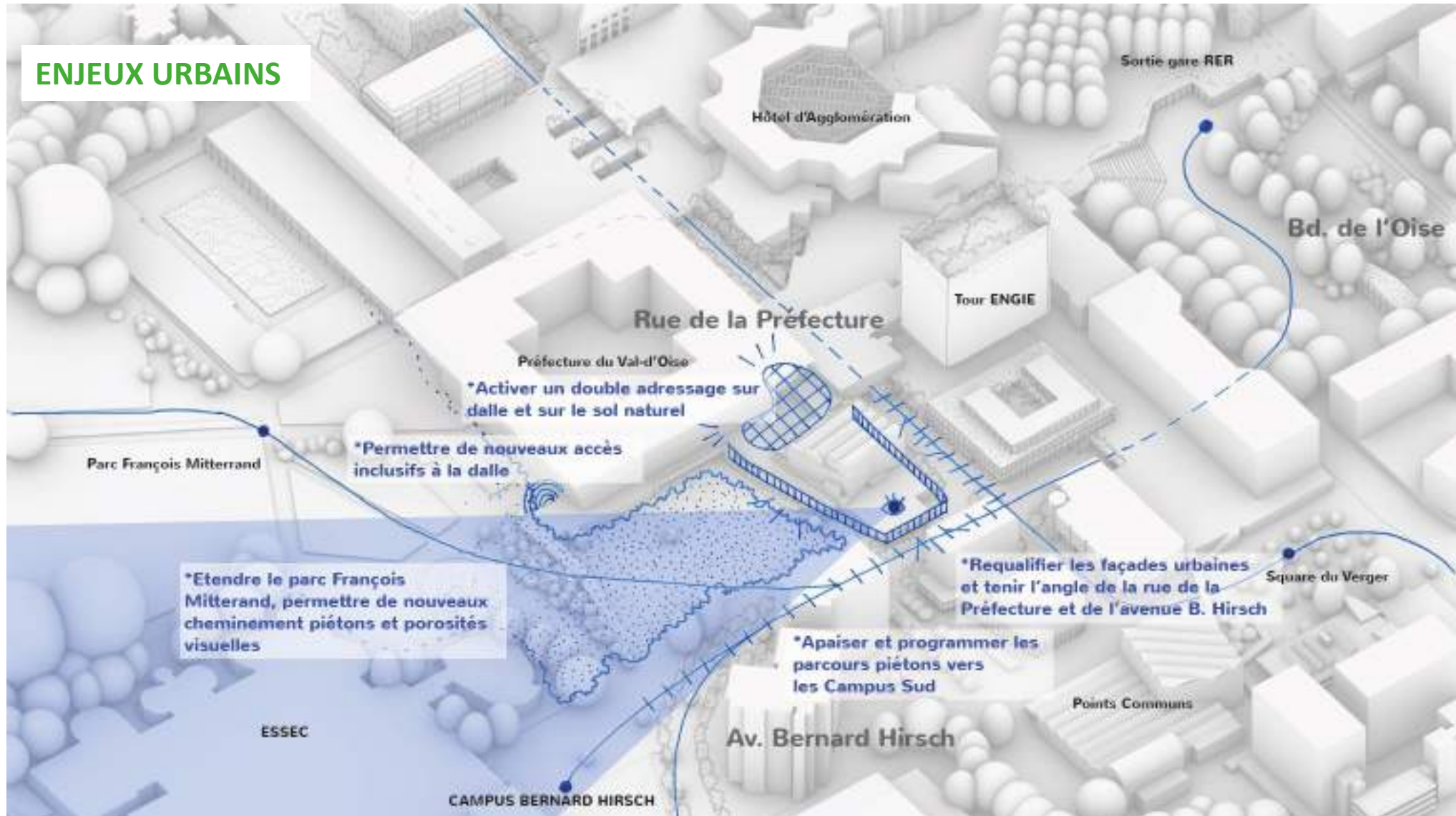
Cadrage programmatique

- Accompagner la croissance du campus universitaire
- Pas de résidence étudiante privée ; pas de logements familiaux sociaux
- Ouverture à tout type de programmation : bureaux, résidentiel, loisirs, ...
- Lien à faire avec la mutation de la tour ENGIE

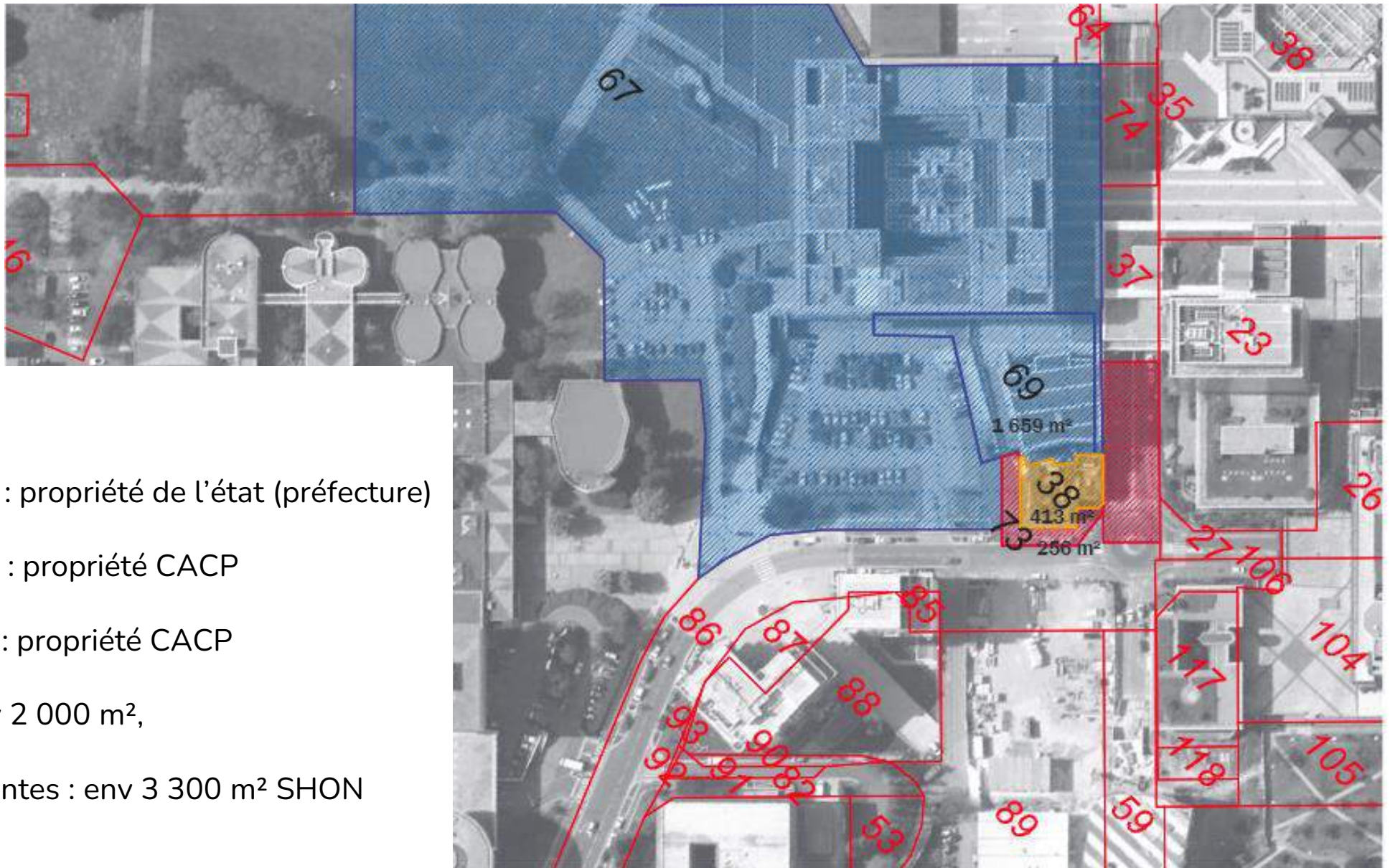


Site n° 1 : Les Joueries

ENJEUX URBAINS



Site n° 1 : Les Joueries



Foncier

Parcelle **bleue** : propriété de l'état (préfecture)

Parcelle **rouge** : propriété CACP

Parcelle **jaune** : propriété CACP

Superficie : env 2 000 m²,

Surfaces existantes : env 3 300 m² SHON

Site n° 1 : Les Joueries



Emergence des 5 cinémas (salle n°5)



Accès à l'ancienne galerie commerciale
et à l'ex RIE de la préfecture

Site n° 1 : Les Joueries



Accès aux bureaux des salariés
de la préfecture et parking VIP
de la préfecture

Environ 90 places à conserver

Site n° 1 : Les Joueries



Archives de la préfecture



Ancien RIE (300 places)



Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf

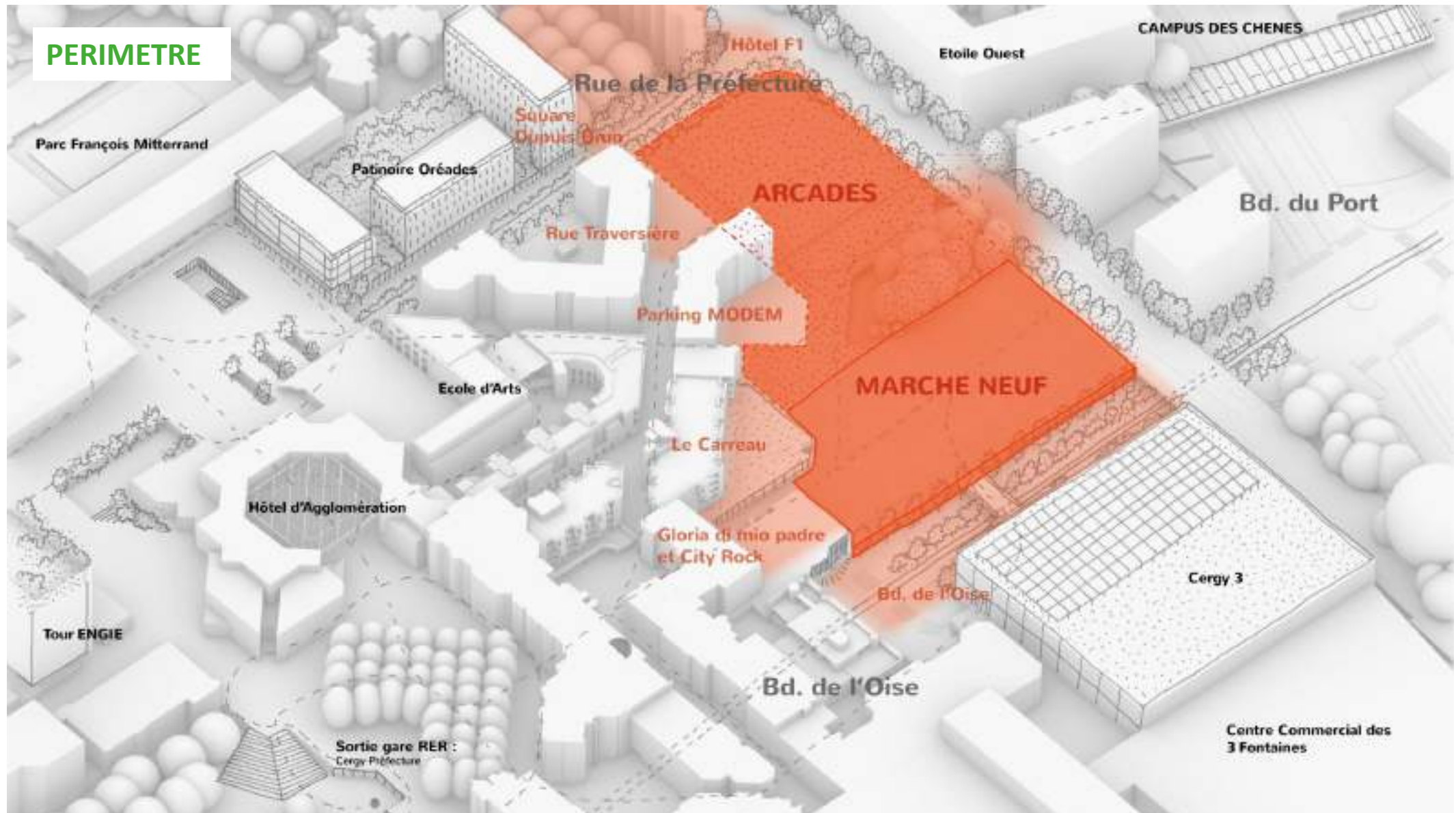


Arcades



Marché neuf

Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf



Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf

Cadrage programmatique

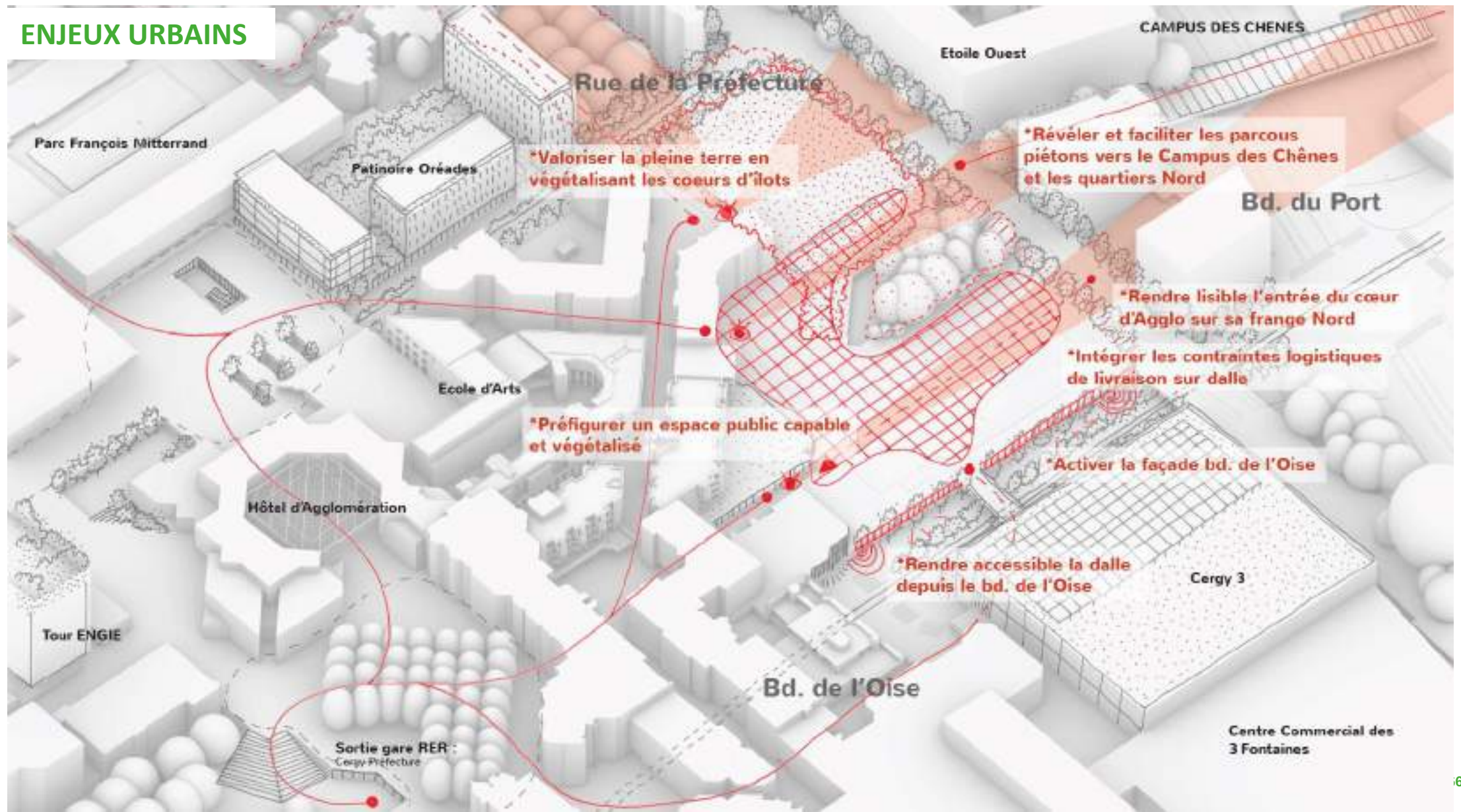
- Résidentiel. Ex : logement familial abordable, intermédiaire, logts pour public à besoin spécifique (monoparental, handicap, âgées, sportifs, etc).
- Exclusion des logements familiaux sociaux et des résidences étudiantes privées
- Objectif de 40% d'activité (hors résidence gérée et hôtellerie)

Foncier

- Superficie de 11 600 m²
- Propriété : CACP
- Domanialité : publique
- Parking de 240 places, sous DSP Effia jusqu'à fin 2028

Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf

ENJEUX URBAINS



Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf



Entrée du parking de l'Oise sous Marché neuf



Rampe d'accès au parking Galeries entre Arcades et Marché neuf

Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf



Au pied des bâtiments de bureaux MODEM et Vexin et du Carreau, équipement public municipal ayant vocation à devenir la maison de quartier



Liaison piétonne à repenser

Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf



Contraintes logistiques à intégrer : issues de secours, dépose minute et aires de livraison de la dalle piétonne, bennes...

Site n° 2 : Arcades / Marché Neuf



Canopée existante, végétalisation à valoriser et à renforcer

Site n° 3 : Hautil / Verger

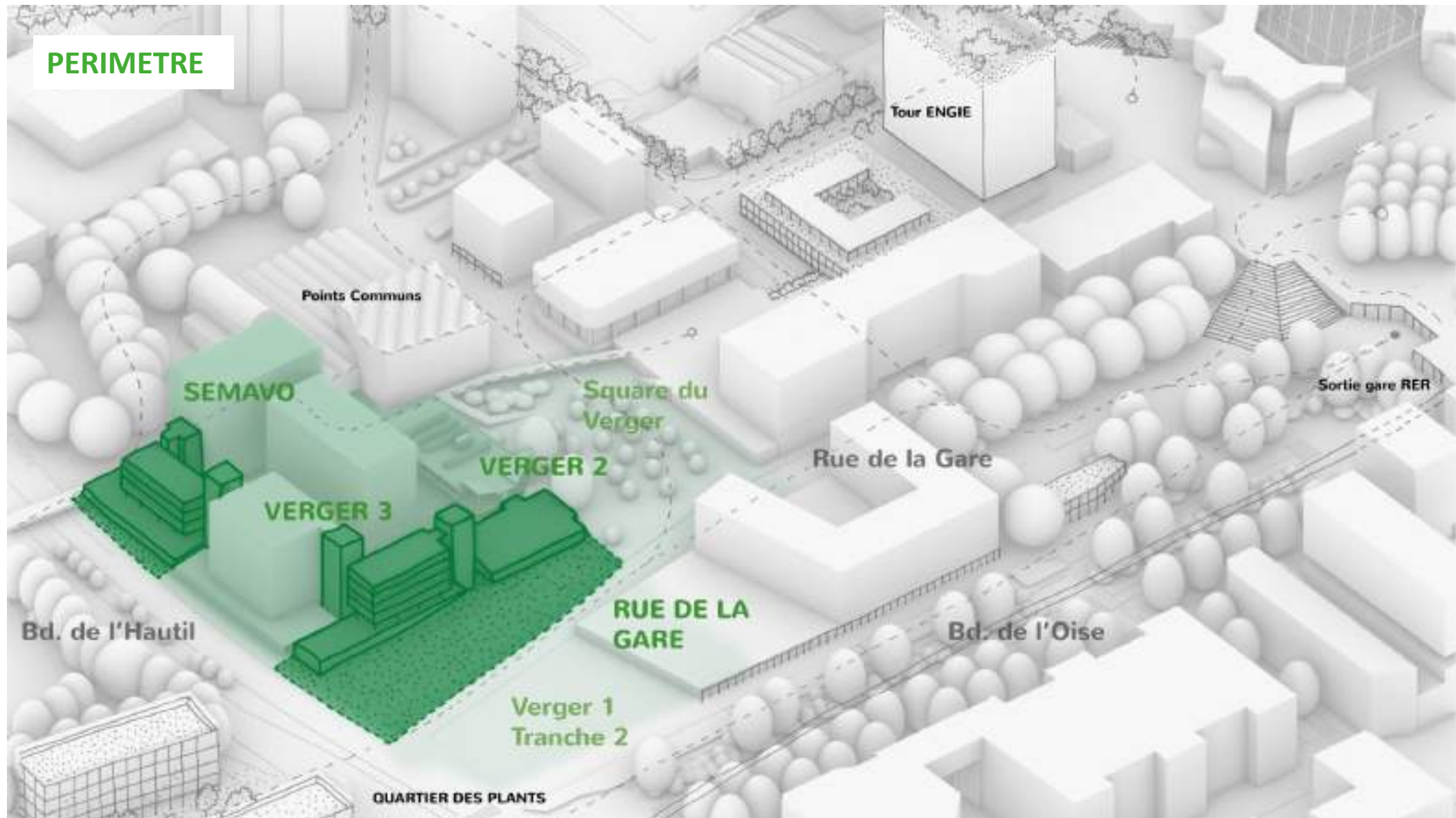


Bureaux de la SEMAVO



Bureaux de la CACP

Site n° 3 : Hautil / Verger



Site vert : Hutil / Verger

Cadrage programmatique

- Résidentiel. Ex : logt abordable, intermédiaire, logts pour public à besoin spécifique (monoparental, handicap, âgées, sportifs, etc), résidences étudiantes abordables, etc.
- Périmètre de base : vocation résidentielle. L'activité économique sera appréciée en rdc.

Foncier CACP

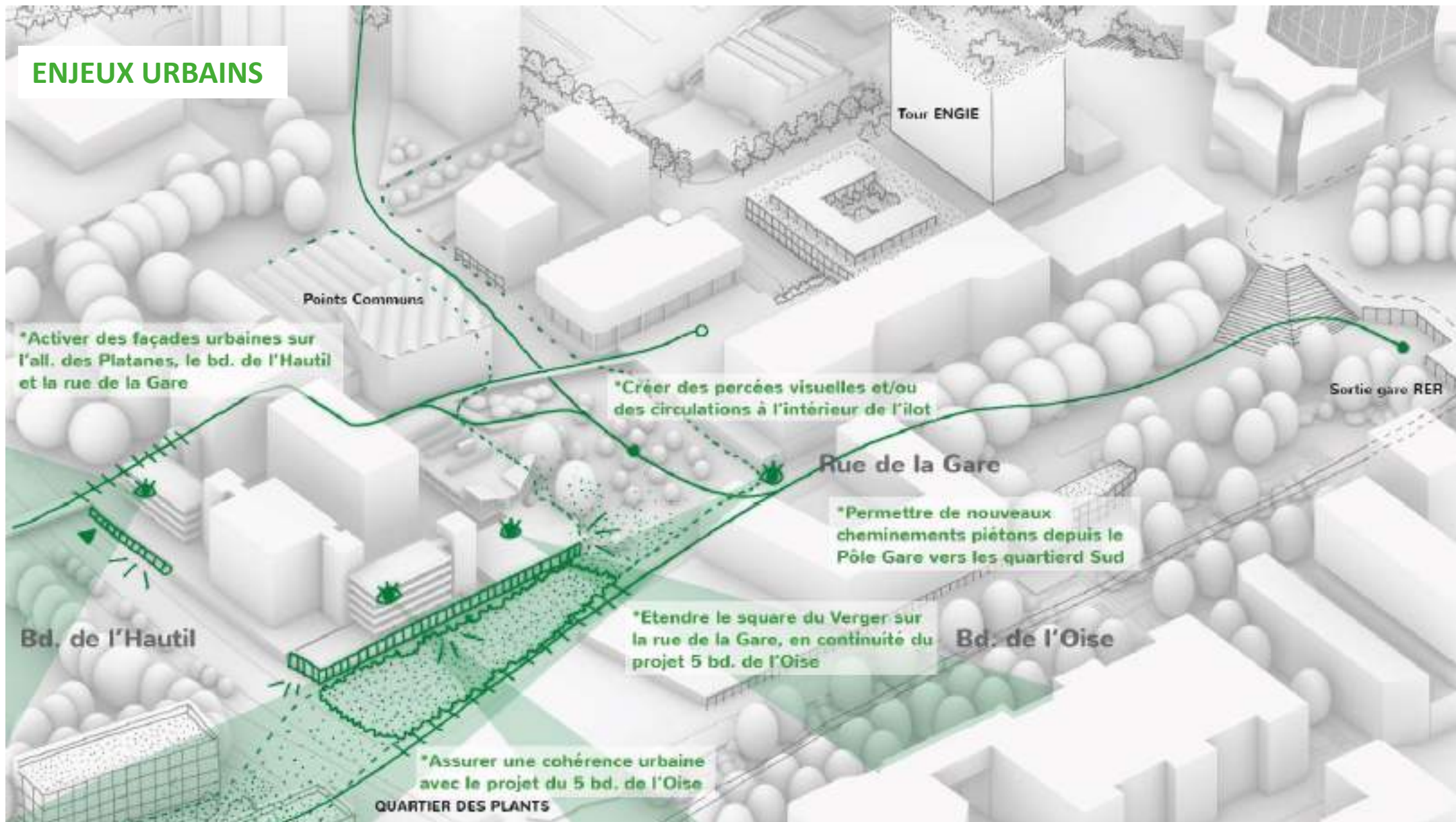
- Superficie : env 3 400 m²
- Existant : env 4 000 m²
- Propriété : CACP

Foncier SEMAVO

- Superficie : env 600 m²
- Existant : env 1 200 m²
- Propriété SEMAVO

Site n° 3 : Hautil / Verger

ENJEUX URBAINS



Site n° 3 : Hautil / Verger



Entrée commune Verger 1, 2 et 3



Passage vers le cœur d'îlot Soge 2000

Site n° 3 : Hautil / Verger



Parking aérien à traiter dans le projet



Talus assurant la mise à distance avec l'abribus et le boulevard

L'APPEL A PROJETS – REGLEMENT

Anna Cremnitzer – Une fabrique de la ville

Les grands principes et l'esprit de la consultation

Accélérer la transformation du Grand centre

Améliorer les conditions de vie
et d'usages de la dalle du
cœur d'agglomération et
promouvoir la mixité
fonctionnelle

S'inscrire dans des partenariats publics / privés durables

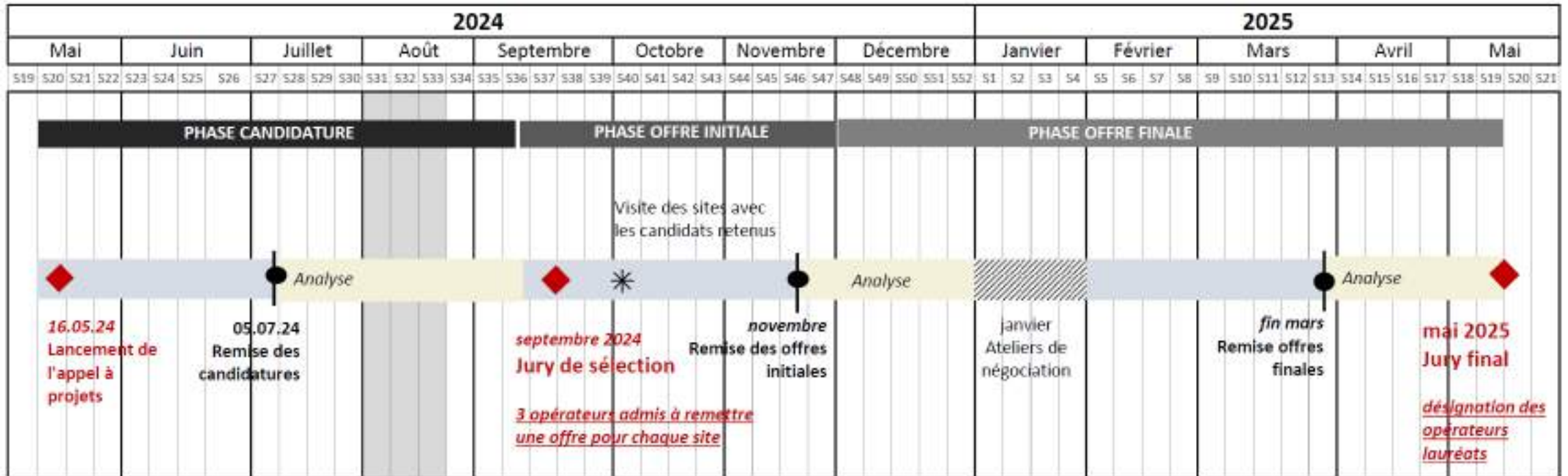
Construire des partenariats durables,
phaser les opérations dans le temps,
trouver les péréquations
économiques pour rendre faisables
et opérationnels des travaux en
milieu urbain dense et constitué

Promouvoir l'innovation et la qualité des projets

Intégrer l'innovation, dans l'ADN
de la création de la ville nouvelle
Réduire au maximum l'impact
carbone des projets, intégrer la
biodiversité et adapter la ville au
changement climatique



Le calendrier de l'appel à projets



L'organisateur de l'APP veillera au maintien du calendrier dans le temps, notamment pour garantir la mise en opérationnalité des projets et maîtriser les coûts d'investissement / temps de travail des équipes.

La composition des équipes



L'équipe devra obligatoirement être constituée au minimum:

- d'un promoteur / opérateur
 - d'un architecte
 - d'un paysagiste
- d'un bureau d'études environnemental

Les conditions particulières de site : document de référence pour chaque site

Règlement de la consultation (RC)



Conditions particulières de site (CPS)

Document qui décrit les conditions générales de la consultation

(calendrier, documents de la consultation, déroulé des phases, attentes et critères de sélection...)

Document qui décrit les sites de projet, les enjeux et les objectifs d'aménagement et de programmation

(description du périmètre de projet, de réflexions, emprise foncière, enjeux urbains, paysagers, architecturaux, programmatiques et environnementaux)

Les attentes en phase candidature

1

Une composition d'équipe complète
et adaptée avec les missions
attribuées à chaque membre



Des références
cohérentes avec les
enjeux des secteurs de
projets

2

Une note de
compréhension des enjeux
des secteurs de projets



Capacité à faire avec
l'existant et à comprendre
le contexte d'intervention

3

Une description des
premières intentions
de projets



Schémas d'intégration du projet
dans le tissu environnant, des
intentions urbaines et des
intentions programmatiques

Pas d'offre financière demandée à ce stade

Le principe des ateliers en phase d'offre



La CACP organisera une période d'échanges et de négociations avec les Equipes sous la forme d'ateliers (2 prévus) sur la base de leurs offres initiales.

Ils porteront sur tous les aspects (urbains, architecturaux, paysagers, programmatiques, techniques, juridiques et/ou financiers) des projets

Les attentes et critères de sélection en phase offre finale

1. La **qualité** urbaine et paysagère
2. La **qualité architecturale** et la prise en compte de l'existant
3. La **pertinence** de la programmation
4. Les **ambitions** environnementales
5. La **faisabilité du projet** et la viabilité du modèle juridique et économique
6. Le **prix**

Transmission de la documentation et communication uniquement via la Dataroom

L'accès à la Data Room sera ouvert aux personnes intéressées en faisant la
demande par courriel auprès de

Maitre Bertrand CHAZELLE, Notaire associé
SCP ARNOULT ET ASSOCIES, notaires associés,

Téléphone standard : 01.34.20.14.70

Adresse mail : [bertrand.chazelle\[at\]paris.notaires.fr](mailto:bertrand.chazelle@paris.notaires.fr)

Site internet : nathalie-arnoult-et-associes-cergy.notaires.fr

Retrouvez toutes les informations de l'appel à projets sur le site internet du projet Grand Centre – cœur d'agglo

<https://www.grandcentre-cergyponoise.fr/quattrocento-un-appel-a-projet-pour-le-renouveau-du-coeur-dagglo/>